



6 GRANDES Cultures

Internet: <http://www.fpccq.qc.ca>

Supplément de La Terre de chez nous • Volume 14

DOSSIER TOXINES

**Le point de vue
d'un producteur
Jean-Louis Barry
de Henryville**

**Colloque
maïs-soya**
Les faits
saillants

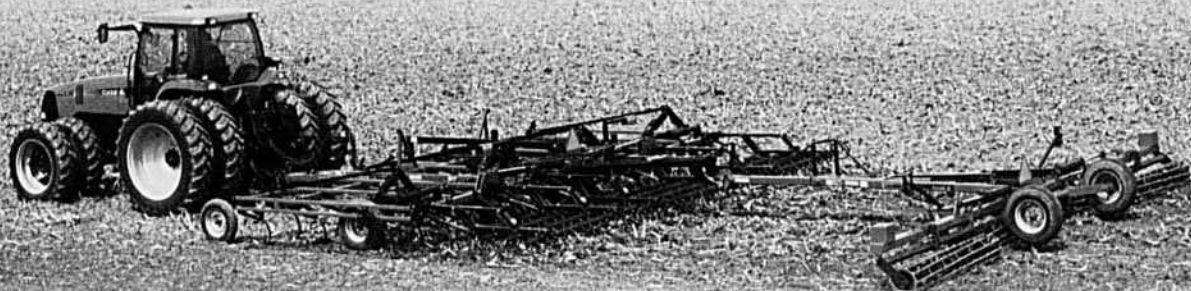


TIGER-MATE II

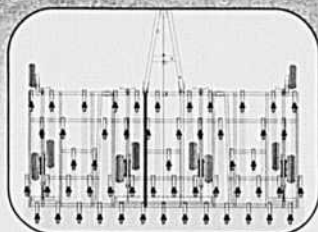
Jusqu'à

15% PLUS DE RENDEMENT...

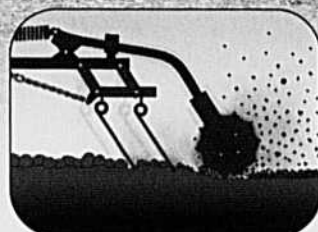
...PARCE QUE NOTRE LIT DE SEMENCE
EST COMPLÈTEMENT DIFFÉRENT



La forme particulière de ses dents fait tourbillonner la terre mieux que toutes les autres et le lit de semence obtenu, est meuble et équilibré en résidus. Il en résulte un milieu plus chaud favorisant l'émergence uniforme et hâtive des plantes.



La disposition ingénieuse des pattes fait en sorte que chaque pointe travaille toujours à 100%. Il s'ensuit un mélange de résidus, de terre et de produits chimiques uniforme sur toute la largeur et toute la profondeur de la herse.



Notre système Crumbler crée une couche de terre meuble à la profondeur du semis pour une germination supérieure. Il laisse cependant une terre plus grossière à la surface ce qui améliore la rétention de l'humidité, diminue l'érosion par le vent et l'eau tout en minimisant le croûtage. Notre crumbler n'est pas branché au Tiger-Mate. Rapidement détachable, il peut s'enlever selon vos besoins.

CASE *III*

Système Yield-Till®

*Source : Université du Minnesota

**UNE MACHINE AUSSI BONNE QUE LE RÉSEAU QUI LE SOUTIEN
LE SERVICE ROUGE, chez votre concessionnaire local.**

BENOÎT BELLEROSÉ INC.
BERTHIERVILLE

CENTRE AGRICOLE
NICOLET/YAMASKA
NICOLET

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY
LAC ST-JEAN INC.
HÉBERTVILLE / LAC-ST-JEAN

CLAUDE JOYAL INC.
NAPIERVILLE
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
ST-GUILLAUME
STANBRIDGE STATION

ÉQUIPEMENT BOUCHER INC.
MARIEVILLE

GARAGE BROCHU INC.
LA GUADELOUPE

GARAGE E. BOISSONNEAULT
INC.
LYSTER

GARAGE E. COMTOIS INC.
WOTTON

GARAGE MAURICE LEBLANC
VICTORIAVILLE

JEAN-GUY & DENIS BOLDUC
INC.
LA DURANTAYE

J.M. CHAGNON INC.
COATICOOK

LES ÉQUIPEMENTS
ANDRÉ BELLAVANCE INC.
POINTE-AU-PÈRE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN
PHANEUF INC.
GRANBY
UPTON

LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET
RIENDEAU INC.
HUNTINGDON
ST-CLET
STE-MARTINE

LES ÉQUIPEMENTS
R. MARSAN INC.
LACHUTE
ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

LES MACHINERIES
PONT-ROUGE INC.
PONT-ROUGE

R. CLÉMENT & FILS
ST-AURICE

SERVICE AGRO-MÉCANIQUE
INC.
ST-CLÉMENT
ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>

Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

La marque des professionnels

CASE *III*

Éditorial 4	Financement 30
Agence de vente de blé	Les questions à se poser avant de semer
Reportage 5	Table filière 33
Le point de vue d'un producteur sur les véritables victimes des toxines dans les céréales	La table filière sur les céréales reprend vie
Actualités 8	Colloque maïs-soya 34
Versements ASRA	- L'humidité comme signe de maturité du maïs
Programme d'avance de crédit printanière	- Quelle sera la place du soya?
	- L'arrivée des chrysmèles
Marchés 12	Mise en marché 40
État de la situation et perspectives	
Dossier toxines 16	Alimentation animale 42
Trois articles fouillés tracent un portrait approfondi de la situation des toxines dans les céréales et l'impact qu'elles ont sur la commercialisation du grain.	Pour passer au végétarisme
	Statistiques 44
	Étude 45
	Vers une autre politique agricole?

MARS 2004
Supplément de La Terre de chez nous (TCN)

ÉDITEUR
La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-8483
Courriel: tcn@laterre.qc.ca
Site web: www.laterre.ca

DIRECTEUR
Daniel Boulanger

**RÉDACTEUR EN CHEF
DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES**
Michel Beauoyer

SECRÉTAIRE DE PRODUCTION
Lorraine Trottier

COLLABORATEURS
Amina Baba-Khelil, Rénaud Bourgeois, Hubert Brochard,
François Langevin, Thierry Larivière, Victor Larivière,
Julie Mercier, Armand Mousseau, Julie Sauvageau.

CONCEPTION GRAPHIQUE
Groupe Charest

CHEF DE PRODUCTION
Carole Lalancette

INFOGRAPHISTES
Jocelyne Carrier, Nancy Litjens

SÉPARATIONS DE COULEURS
Préimpression Ad Hoc Le Groupe

IMPRESSION
Imprimerie Solisco

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ
Réal Loiseau

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Chantal Rainville

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC
Jacques Long
Tél.: (905) 335-5700
Fax: (905) 335-5001

ADMINISTRATION
Jocelyne Gareau

AGENTE DE PROMOTION
Élise Hofer

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Marie-Josée Rheault

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution: 22 avril 2004
Date de tombée publicitaire: 7 avril 2004

Le magazine « Grandes Cultures » paraît cinq fois par année.
Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

PHOTO COUVERTURE: MICHEL BEAUOYER

POUR NOUS JOINDRE...

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 505
Longueuil (Québec) J4H 4G4
Téléphone: (450) 679-0530
Télécopie: (450) 679-6372
Courriel: fpccq@fpccq.qc.ca,
Internet: http://www.fpccq.qc.ca
Pour obtenir l'information... et les commentaires sur le marché des grains

Service de messagerie vocale (gratuit)
1-800-361-1345
1-800-361-9736
1-800-361-2095
(514) 521-1717 - Ligne de Montréal



Photo: Michel Beauoyer



[é d i t o r i a l]

Le vote favorable du 22 janvier 2004, sur la mise en place d'une agence de vente de blé de consommation humaine nous démontre que les producteurs de grains du Québec sont conscients du rôle plus large qu'ils ont à jouer dans la mise en marché de leurs grains.

Dans le cas du blé de consommation humaine, l'idée de se regrouper est évidente. En effet, tous les intervenants du secteur ont convenu qu'il faut regrouper et uniformiser les lots de blé afin de les valoriser aux yeux des minoteries de plus en plus désintéressées par un produit trop variable. Malgré cela, une telle consultation demeure un exercice difficile car tout individu est réticent aux changements, aussi bons ou évidents soient-ils, dans un environnement commercial monopolisé par un petit nombre d'acheteurs très influents. Dans ce contexte, le résultat de la consultation menée le 22 janvier dernier n'a pas satisfait la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec et celle-ci demande à la Fédération de pousser plus loin cette consultation. Bien que cette décision déçoive les membres du conseil d'administration de la Fédération, ceux-ci l'ont accepté et ont décidé d'enclencher une mobilisation auprès de tous les producteurs de blé pour mesurer leur appui au projet d'agence de vente. Au moment de lire ces lignes, vous serez sur le point de recevoir la visite de l'un des administrateurs venant soit de la Fédération ou d'un de ses syndicats affiliés. Cette opération vise à démontrer l'appui des producteurs envers le projet et, ultimement, obtenir l'aval de la RMAAQ d'ici la tenue de l'Assemblée générale annuelle des 24 et 25 mars 2004.

La Fédération et ses membres poursuivent aussi leur réflexion sur les outils à développer afin d'améliorer la mise en marché des autres grains. Bien entendu, les besoins sont totalement différents mais le Comité de mise en marché a défini certaines pistes de solution. Par exemple, un des objectifs importants est de rendre l'information sur la disponibilité de nos grains plus accessible, afin de permettre une meilleure planification des approvisionnements dans le temps. En favorisant les ventes à terme des grains locaux (1 mois à 9 mois) et en déterminant les caractéristiques particulières des lots (poids à l'hectolitre), nous pourrions éviter certaines importations de grains qui ne visent qu'à garantir un type d'approvisionnement que les producteurs locaux n'offrent pas actuellement. D'un autre côté, ces améliorations doivent nous amener vers des prix plus justes et équitables. Dans cette optique, les assemblées des syndicats régionaux et de la Fédération ont interpellé les producteurs pour qu'ils s'expriment sur des mesures comme la gestion de la paie, la gestion des surplus et l'établissement de prix minimum.

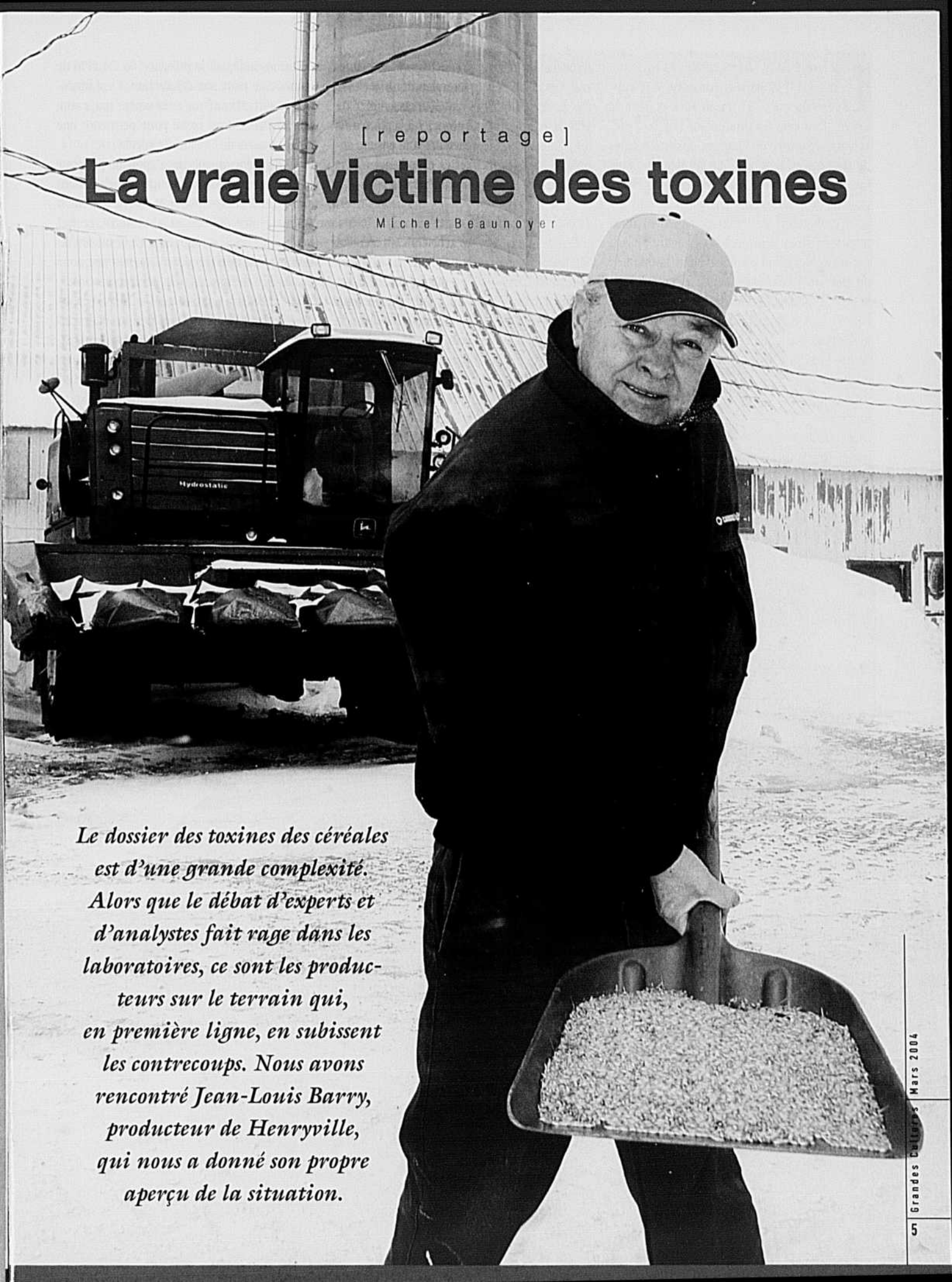
Les producteurs de grains du Québec savent qu'il est essentiel d'améliorer l'efficacité de la mise en marché de leurs grains. Il est difficile de croire qu'aujourd'hui encore, avec toutes les nouvelles technologies de l'information, on commercialise les grains du Québec de façon aussi renfermée et si peu transparente. Ne dit-on pas qu'un marché fonctionne que s'il y a de l'information. Bien entendu, ces améliorations viendront des producteurs soucieux de répondre aux enjeux façonnant leur avenir. Il faut garder une vision à long terme de nos moyens de développement et, pour nous, cela passe inévitablement par la mise en marché. Trop d'intervenants se contentent de gérer à la petite semaine sans penser aux conséquences plus larges de leurs gestes. Tous se doivent d'agir de manière à ne pas fragiliser ainsi le secteur des gains afin de ne pas déstabiliser encore plus certaines productions animales déjà malmenées.

Les producteurs du Québec semblent de leur côté enclin à se prendre eux-mêmes en mains. Le congrès de l'UPA a appuyé unanimement une résolution demandant de développer des systèmes qui favoriseront l'utilisation du grain local. Un comité de travail devrait être mis en place sous peu. Je demeure convaincu que les producteurs du Québec contribueront à forger une agriculture intelligente qui répond à leurs besoins et à ceux de la société québécoise. À nous maintenant d'en convaincre nos partenaires.

[reportage]

La vraie victime des toxines

Michel Beaunoyer



Le dossier des toxines des céréales est d'une grande complexité. Alors que le débat d'experts et d'analystes fait rage dans les laboratoires, ce sont les producteurs sur le terrain qui, en première ligne, en subissent les contrecoûts. Nous avons rencontré Jean-Louis Barry, producteur de Henryville, qui nous a donné son propre aperçu de la situation.

La ferme de M. Barry couvre 214 ha. De ce total, 150 ha sont consacrés à la culture du maïs, 57 ha au soya et 7 ha à l'orge. Tout cela est produit sur une base de rotation de quatre ou cinq ans. Exception faite du soya qui est destiné à la consommation humaine, toutes les céréales entrent dans la composition de moulées pour animaux.

Avec une capacité d'entreposage de 1 600 tonnes, le producteur peut se permettre de gérer ses ventes selon les fluctuations favorables du marché. « J'en vends un peu à la récolte, si le prix est bon, et j'écoule le reste au cours de l'année, selon les prix. Ma stratégie est toujours basée sur mon coût de production », explique M. Barry.

Pour les céréales destinées à la consommation animale, le producteur fait affaires avec deux ou trois acheteurs, qui agissent en tant qu'in-

termédiaires entre le producteur et les meuneries. Ces dernières préféreraient transiger avec des courtiers qui peuvent leur assembler de grands volumes que de négocier à la pièce avec les producteurs. Ces acheteurs vont ensuite approvisionner les meuneries canadiennes mais aussi des transformateurs américains.

Troubles dans l'orge

Depuis quatre ans, les acheteurs ont identifié des toxines dans l'orge produite par la ferme Jean-Louis Barry. « Il y a quatre ans, trois semaines après la livraison, mon acheteur m'a déclaré que mon orge contenait des toxines. Je n'ai pas vu les résultats de ces tests, mais le prix de mon orge est subitement passé de 125 \$ à 80 \$ la tonne. » Évidemment, la nouvelle a été dure à avaler pour le producteur.

Pour se prémunir contre de tels revirements commerciaux, le producteur a décidé de faire analyser sa récolte. Il sait ainsi exactement le degré de contamination de son orge. Cette année, le relevé de my-

cotoxines indiquait la présence de 1,4 PPM de vomitoxine dans son échantillon. C'est un résultat entraînant un escompte, mais une concentration trop basse pour permettre une compensation de l'assurance récolte.

« L'assurance récolte ne s'applique pas pour les pertes entraînées par la présence de toxines entre 1 et 2 PPM, explique M. Barry. Quand on soumet notre récolte au laboratoire, ce qui nous coûte 45 \$, on espère avoir beaucoup de toxines pour être compensés ou très peu pour ne pas être déclassés par les acheteurs. »

Les acheteurs ont une grande latitude, semble-t-il, dans l'établissement des pénalités lors de la présence de toxines. « Ce que l'on sait, c'est que la présence de 1 PPM et plus de toxines peut entraîner des problèmes de santé chez les truies. Ce n'est pas toute l'orge qui va vers l'alimentation des porcs, mais c'est la référence pour l'établissement de la tolérance. Pour le reste, poursuit le producteur, l'escompte variera beaucoup d'un acheteur à l'autre. »

Il signale d'ailleurs qu'on trouve des acheteurs qui cherchent les plus hauts taux de toxines possible, afin d'escompter au maximum le

prix versé au producteur. Que font par la suite ces acheteurs des céréales à forte présence de toxines? C'est une question à laquelle notre producteur ne peut répondre.

Des solutions?

Évidemment, dans un monde idéal, l'assurance récolte interviendrait du moment où le producteur est pénalisé par la présence de toxines dans son grain. Mais tel n'est pas le cas présentement. Par ailleurs, il semble être plutôt difficile de définir les mesures de correction au champ permettant de réduire les toxines dans les céréales.

« Avec l'aide de mon fournisseur, je choisis les meilleures semences d'orge disponibles, explique Jean-Louis Barry. Elles sont un peu plus chères, mais moins malades. Pour le reste, c'est le climat et le taux d'humidité qui semblent affecter le degré de toxines. Il est toujours possible d'utiliser des fongicides, mais leur application est très délicate. Nous sommes donc en grande partie à la merci des éléments. »

Néanmoins, même si une partie de sa récolte est escomptée, M. Barry ne s'alarme pas outre mesure. L'orge ne représente qu'une mince partie de sa récolte totale. Là où il s'inquiète davantage, c'est relativement aux rumeurs qui se font de plus en plus persistantes concernant la présence de toxines dans le maïs. « Si les acheteurs commencent à couper les prix à cause de toxines dans le maïs, nous ne sommes pas sortis du bois », conclut M. Barry.

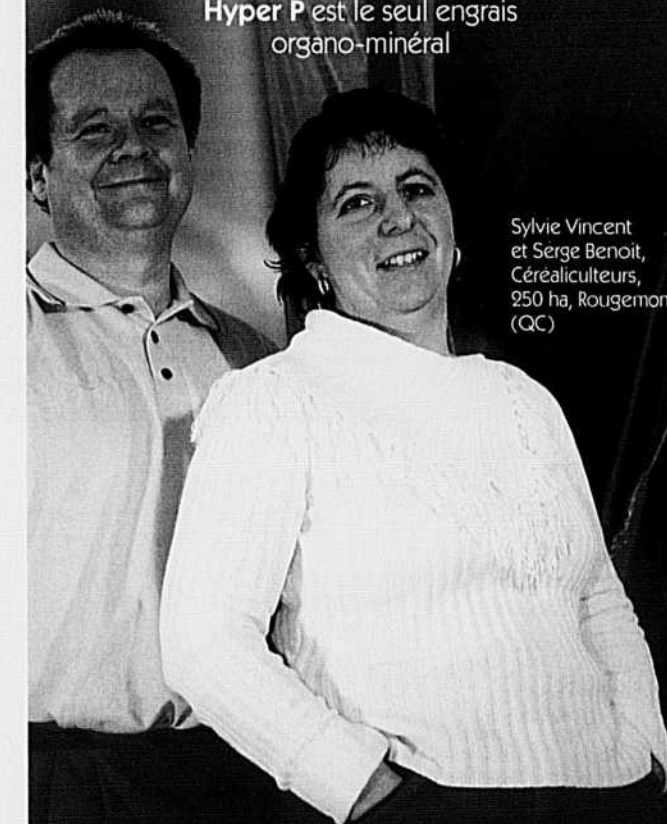
Le producteur de grandes cultures Jean-Louis Barry s'inquiète de la présence de toxines dans son orge. Heureusement, cela ne représente qu'une mince partie de sa récolte.

Sylvie et Serge cultivent du maïs hyper rentable

Sylvie et Serge ont vite reconnu les avantages d'Hyper P. Hyper P a contribué à l'atteinte de leur nouveau sommet hyper rentable de 24,3 tm/ha en 2003!



Hyper P est le seul engrais organo-minéral



Sylvie Vincent et Serge Benoit, Céréaliculteurs, 250 ha, Rougemont (QC)



La force d'un réseau



[actualités]

Sécurité du revenu : versements ASRA

Un paiement final intérimaire pour 2002

Comme à l'habitude, nous vous présentons les tableaux résumant l'intervention ASRA ainsi que les versements prévus et à venir (voir nos tableaux).

Un versement pour le paiement final a été acheminé aux producteurs au début de février. Il est important de noter que ce paiement est intérimaire, c'est-à-dire qu'il peut être sujet à changement. En effet, les indexations, les revenus stabilisés ainsi que les prix de marché ayant servi à son calcul ne sont pas définitifs. Il

pourrait donc y avoir des ajustements afin de compléter ce paiement que la Financière agricole du Québec (FADQ) verserait possiblement avec le paiement de la 2^e avance de l'année de récolte 2003 (prévu en avril 2004). Des négociations entre la FADQ et la FPCCQ sont actuellement en cours à cet effet.

Des prévisions d'intervention à la baisse pour 2002

Les prévisions publiées antérieurement concernant le paiement final intérimaire étaient, dans la plupart des cas, supérieures

aux montants qui auront été réellement versés aux assurés. La différence s'explique par cinq facteurs. Prenons l'exemple du maïs-grain, pour lequel les prévisions en date du 30 octobre 2003 se situaient à 99,70 \$/ha alors que le paiement réel a été de 57,56 \$/ha en janvier 2004. D'abord, un ajustement de l'ordre de 24,26 \$ s'explique du fait que les prix du marché observés pour l'année 2002-2003 étaient moindres que les prix prévus antérieurement. Dans une telle situation, la compensation étant plus élevée, il faut prévoir un ajustement de la contribution afin d'amortir le déficit. Pour les

PROGRAMME D'ASSURANCE-STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES (ASRA) RÉSUMÉ DES VERSEMENTS (\$/HA) • PRÉVISIONS AU 22 JANVIER 2004

Saison	Date approximative du versement	Avoine	Blé fourrager	Blé cons. humaine	Maïs-grain	Orge	Soya	Canola
VERSEMENTS REÇUS								
1^{re} avance								
		reçu						
Crédits printaniers (mai)	2002-2003	7,72	45,85	31,48	0,00	24,14	0,00	0,00
Crédits printaniers (août)	2002-2003	45,89	4,50	1,50	0,00	21,73	0,00	0,00
Ajustement(1)	2002-2003			-32,98				
2^e avance	2002-2003	reçu	6,19	30,42	2,99	35,09	39,93	0,00
1^{re} avance								
		reçu						
Crédits printaniers (mai)	2003-2004	25,00	30,00	10,00	27,00	30,00	0,00	0,00
Crédits printaniers (août)	2003-2004	25,00	30,00	10,00	27,00	30,00	0,00	0,00
1^{re} avance	2003-2004	reçu	38,94	51,06	57,83	60,89	40,14	0,00
Paiement final* (3)	2002-2003	reçu	39,09	23,51	83,80	57,56	53,78	-0,31
VERSEMENTS À VENIR								
2^e avance	2003-2004	avril 2004	42,69	50,15	64,94	58,79	55,63	0,00
Paiement final*	2003-2004	janvier 2005	56,41	69,09	61,19	74,43	66,76	-23,53 (2)

*révisions de la FPCCQ

(1) Blé de consommation humaine : ajustement pour rattraper le crédit printanier versé en trop; fait avec le paiement final 2001.

(2) Une cotisation doit être payée même s'il n'y a aucune intervention du programme afin d'éponger une partie du déficit accumulé. La cotisation ne peut être retenue sur les compensations étant donné qu'elles sont insuffisantes.

(3) Il s'agit d'un paiement final intérimaire. Les revenus stabilisés et les prix du marché n'étant pas définitifs, il pourrait y avoir des ajustements afin de compléter ce paiement. Des négociations entre la FPCCQ et la Financière agricole sont actuellement en cours. S'il y a des ajustements suite aux négociations, ils seront possiblement effectués lors du versement de l'avance d'avril 2004.

céréales à paille, l'impact se situe entre 12 \$/ha et 15 \$/ha.

Le deuxième facteur est un ajustement du revenu stabilisé. Dans le cas du maïs, l'impact est nul étant donné qu'une entente de transition fixe le revenu stabilisé à 180 \$/tonne. Dans les autres cultures, les revenus stabilisés sont à la hausse de 10 \$/ha à 20 \$/ha. Troisièmement, il y a un ajustement du prix du marché. Les prévisions étaient basées sur un prix du marché de 153 \$/tonne alors que le prix enquêté a révélé un prix du marché de 155,21 \$/tonne, soit 2,21 \$/tonne de plus. Avec un rendement de 7,2 tonnes/ha, l'impact sur les compensations est de 15,91 \$/ha de moins. Pour les autres cultures, l'impact peut être positif (blé de consommation humaine : 19,69 \$/ha et orge : 8,65 \$/ha) ou négatif (avoine : 20,19 \$/ha et blé fourrager : 17,23 \$/ha). Quatrièmement, un ajustement de l'aide de transition (-2,27 \$/ha) a été nécessaire. En effet, l'aide de transition fédérale devait être de 4,25 % des ventes nettes admissibles, mais le gouvernement fédéral ne garantit pour l'instant que 3,5 %. La différence doit être absorbée lors de ce paiement. Advenant le cas où la différence serait finalement versée, elle serait incluse lors de versements ultérieurs. Le cinquième ajustement se justifie par une erreur d'arrondissement de quelques cents faite lors du versement de décembre dernier.

Les prévisions pour l'année de récolte 2003

On prévoit le prochain versement relatif à l'année de récolte 2003 en avril. Actuellement, les prévisions de prix du marché pour l'année 2003-2004 ont été révisées entraînant ainsi des modifications des interventions ASRA pour cette même année. La correction haussière des prévisions de prix pour le maïs s'explique par l'annonce du USDA à l'effet que la production 2003 serait inférieure à ce qui avait été prévue et par une demande soutenue qui affecte à la hausse les exportations. Ainsi, les stocks américains de maïs se retrouvent sous le seuil psychologique d'un milliard de boisseaux. La hausse des prix du maïs (+1 \$/tonne) entraîne du même coup une hausse des prix des céréales secondaires. C'est le cas de l'avoine (+3 \$/tonne) et du blé fourrager (+5 \$/tonne). Ces céréales, ainsi que le maïs-grain, voient donc leur intervention ASRA diminuer. Le prix de l'orge, qui subit l'influence des offres locales soutenues, demeure quant à lui stable. Le prix du blé sur les marchés boursiers qui n'a pas encore réagi à la faiblesse des stocks mondiaux, en plus des escomptes élevés sur le marché local par rapport au blé de l'ouest, font en sorte que le blé de consommation humaine essuie une baisse de 10 \$/tonne. Finalement, le prix haussier du soya (5 \$/tonne) s'explique par le maintien des prix à la Bourse de Chicago à des niveaux plus élevés que ceux prévus antérieurement (influence de la demande mondiale soutenue), alors que la stagnation du prix du canola se motive par la bonne récolte obtenue dans l'Ouest canadien.

Au moment d'écrire ces lignes, la FPCCQ était en discussion avec la FADQ et le gouvernement fédéral sur la possibilité d'utiliser le programme d'avance de crédit printanière pour devancer la première avance ASRA pour l'année de récolte 2004 (habituellement prévue en décembre 2004).

Programme d'avance de crédit printanière (PACP)

Dans le cadre de ce programme fédéral, le montant total avancé aux producteurs de grandes cultures pour l'année 2003

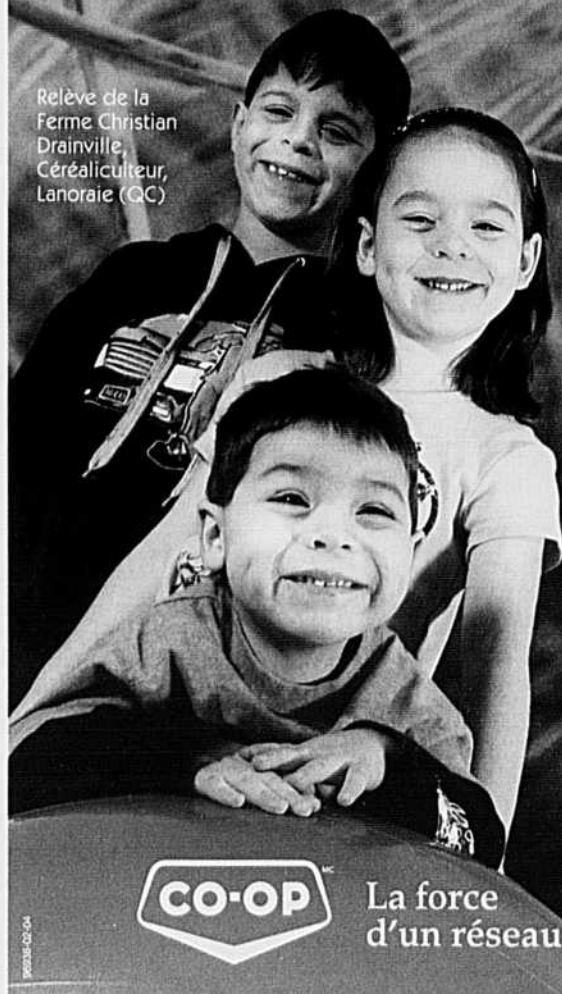
Le papa de Samuel, Coralie et Pascal cultive des céréales hyper cool

La Ferme Drainville est à la fine pointe. On y utilise Hyper P pour contrer les exigences printanières difficiles. Bénéficier de telle solution, c'est hyper cool !



Hyper P est le seul engrais organo-minéral

Relève de la Ferme Christian Drainville, Céréaliculteur, Lanoraie (QC)



La force d'un réseau

via La Financière agricole du Québec (FADQ), s'est élevé à un peu plus de 38 M\$. Tel que convenu avec cette dernière, l'avance payable en décembre 2003 dans le cadre du régime d'assurance stabilisation a servi en premier lieu à rembourser ce montant dû à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). En ce qui concerne le deuxième niveau d'intervention qui était disponible via la Fédération, environ 200 entreprises agricoles s'en sont prévaluées pour un montant total estimatif de 6,5 M\$.

Le PACP devrait être reconduit par AAC en 2004, sous les mêmes conditions que l'année

dernière. La Fédération est présentement en négociation avec les différents intervenants dans ce dossier pour tenter d'offrir ce programme aux producteurs, à nouveau par l'entremise de la FADQ (sous toute réserve), selon un principe similaire à celui de l'année dernière.

Pour les entreprises agricoles désirant obtenir un prêt supplémentaire de la Fédération dans le cadre du PACP, nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'être protégé par l'assurance récolte et que la date limite pour vous assurer est le 30 avril 2004.

Paievements anticipés - campagne 2003-2004

Avec le processus d'émission des avances tirant à sa fin pour cette campagne, le montant total des avances effectuées depuis le début de celle-ci s'élève à un peu plus de 49 M\$. Cela représente la troisième plus forte campagne, au niveau du montant total avancé, depuis que ce programme fédéral est offert à nos producteurs via la Fédération (1978-1979).

PROGRAMME D'ASSURANCE-STABILISATION (ASRA)
TABLEAU COMPARATIF : SAISON 2001-2002, SAISON 2002-2003 ET SAISON 2003-2004 • PRÉVISIONS AU 22 JANVIER 2004

	Avoine			Blé fourrager			Blé cons.humaine			Maïs-grain			
	2001	2002*	2003*	2001	2002*	2003*	2001	2002*	2003*	2001	2002*	2003*	
1. COMPENSATION BRUTE													
Prix garantis	\$/tm	231,43	215,32	219,81	245,35	235,86	240,89	294,27	257,43	259,77	190,75	180,00	180,00
Ajustement CSRA	\$/tm	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Prix garantis après CSRA	\$/tm	231,43	215,32	219,81	245,35	235,86	240,89	294,27	257,43	259,77	190,75	180,00	180,00
Prix du marché	\$/tm	132,58	164,31	130,00	159,45	181,22	150,00	172,52	218,65	180,00	141,78	155,21	133,00
Compensation brute	\$/tm	98,85	51,0	89,81	85,90	54,64	90,89	121,75	38,78	79,77	48,97	24,79	47,00
Rendement moyen	tm/ha	3,22	3,20	3,20	3,50	3,30	3,30	3,00	3,10	3,10	7,00	7,20	7,20
Compensation brute	\$/ha	318,30	163,24	287,38	300,65	180,30	299,93	365,25	120,23	247,29	342,79	178,49	338,40
2. COTISATION													
Cotisation	\$/ha	116,45	49,95	122,37	98,64	61,43	96,68	78,39	53,94	69,04	116,41	63,68	127,59
Ajustement de cotisation (1)	\$/ha		14,80	-12,80		16,68	-14,47		16,42	-14,65		26,23	-24,26
Rabais de cotisation													
Contribution fédérale (2)	\$/ha	6,61	0,41	0,00	7,61	2,08	0,00	2,54	2,99	0,00	20,12	4,07	0,00
Aide de transition (3)	\$/ha	11,62	0,00	8,45	9,84	0,00	10,39	7,82	0,00	9,12	11,62	0,00	10,77
Déjà payée	\$/ha	0,00	0,00	1,78	0,00	0,00	2,19	0,00	33,94	1,93	0,00	0,00	2,27
Solde de cotisation à retenir	\$/ha	98,22	64,34	99,34	81,19	76,03	69,63	68,03	33,43	43,34	84,67	85,84	90,29
3. COMPENSATION NETTE													
	\$/ha	220,08	98,90	188,04	219,46	104,27	230,30	297,22	86,80	203,95	258,12	92,65	248,11
		Orge			Soya			Canola					
		2001	2002*	2003*	2001	2002*	2003*	2001	2002*	2003*			
1. COMPENSATION BRUTE													
Prix garantis	\$/tm	229,07	208,61	213,07	331,33	289,21	293,45	N/A	286,46	384,64			
Ajustement CSRA	\$/tm	N/A	N/A	N/A	N/A	25,51	25,51	N/A	29,20	29,20			
Prix garantis après CSRA	\$/tm	229,07	208,61	213,07	331,33	263,70	267,94	N/A	357,26	355,44			
Prix du marché	\$/tm	134,67	143,53	125,00	276,75	326,33	355,00	N/A	376,29	335,00			
Compensation brute	\$/tm	94,40	65,08	88,07	54,58	0,00	0,00	N/A	0,00	20,44			
Rendement moyen	tm/ha	3,50	3,50	3,50	2,80	3,00	3,00	N/A	2,30	2,30			
Compensation brute	\$/ha	330,40	227,78	308,23	152,82	0,00	0,00	N/A	0,00	47,01			
2. COTISATION													
Cotisation	\$/ha	119,53	72,51	114,11	36,04	18,92	27,40	N/A	0,00	32,00			
Ajustement de cotisation (1)	\$/ha		16,26	-13,56		0,32	0,00	N/A	0,00	0,00			
Rabais de cotisation													
Contribution fédérale (2)	\$/ha	4,50	0,57	0,00	0,00	3,26	0,00	N/A	0,99	0,00			
Aide de transition (3)	\$/ha	11,93	0,00	12,27	3,60	0,00	3,20	N/A	0,00	5,41			
Déjà payée	\$/ha	0,00	0,00	2,58	0,00	15,66	0,67	N/A	32,00	1,14			
Solde de cotisation à retenir	\$/ha	103,10	88,20	85,70	32,44	0,32	23,53	N/A	0,99	25,45			
3. COMPENSATION NETTE													
	\$/ha	227,30	139,58	222,53	120,38	-0,32	-23,53 (4)	N/A	-0,99	21,56			

*Prévisions de la FPCCQ

L'année 2002 fait l'objet d'un paiement final intérimaire. Les revenus stabilisés et les prix du marché n'étant pas définitifs, il pourrait y avoir des ajustements afin de compléter ce paiement. Des négociations entre la FPCCQ et la Financière agricole sont en cours à cet effet.

(1) Une partie de la cotisation de l'année 2003 est payée avec le paiement final de l'année 2002. Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de faire une correction d'arrondissement lors du versement de décembre 2003 (année 2003) ainsi que pour ajuster l'aide de transition qui avait été surévaluée lors de ce même paiement.

(2) Équivalent provincial du programme fédéral PCRA/ACRA (part du producteur-1/3)

(3) Aide de transition du fédéral de 1,2 milliard (part du producteur-1/3) en 2 versements (600 millions par année)

(4) Une cotisation doit être payée même s'il n'y a aucune intervention du programme afin d'éponger une partie du déficit accumulé. La cotisation ne peut être retenue sur la compensation étant donné qu'elle est insuffisante.



S'occupe des mauvaises herbes sur commande.

Vous dominez la situation en disposant de la plus large fenêtre d'application (27 jours) • Une seule application assure des résultats exceptionnels grâce à un contrôle au contact et résiduel pour des champs propres tout au long de la saison • 3 modes d'action vous aident à gérer la résistance chez les mauvaises herbes • Efficacité exceptionnelle et large spectre d'action • Contient un phytoprotecteur pour une innocuité accrue

**DES QUESTIONS? ADRESSEZ-VOUS À VOTRE DÉTAILLANT,
COMPOSEZ LE 1 800 667-3925 OU VISITEZ WWW.DUPONT.CA/AG**



Les miracles de la science[™]

®/md/mc Marque déposée/de commerce de E.I. du Pont de Nemours and Company, utilisée sous licence. Membre de CropLife Canada.
Comme avec tout produit phytosanitaires, suivre attentivement les instructions de l'étiquette. Toujours consulter l'étiquette pour obtenir tous les détails.



[m a r c h é s]

État de la situation 2003-2004 et perspective 2004-2005

Amina Baba-khelil*, Armand Mousseau**

*Devant un futur fort hasardeux, la prévision demeure
l'un des bons moyens pour se prémunir des incertitudes.*

*La maxime qui semble le mieux s'adapter à notre cas
est de : « prévoir pour se faire le moins avoir ».*

Pour la future année de récolte, nos perspectives pour le secteur des céréales sont essentiellement basées sur des hypothèses émises de la synthèse des événements présents et passés ainsi que sur l'inspiration d'études réalisées par des organismes spécialisés.

Aux États-Unis Rappel de l'année 2003-2004

La grande majorité des marchés haussiers font une pirouette avant de devenir des marchés baissiers. Le cas du soya, n'échappera pas à la règle. La première question est de

savoir quand est-ce qu'il va commencer à amorcer sa douce pente? Tout d'abord, faisons brièvement un tour sur les caractéristiques actuelles de ce marché.

- La tendance du marché est encore à la hausse et nous n'avons pas la confirmation que le point culminant a été atteint.
- Techniquement, ce marché est sur achaté.
- L'offre est très serrée. Le DAA rapporte des stocks de seulement 125 millions de boisseaux aux États-Unis, ce qui représente les niveaux les plus bas depuis 25 ans.
- Le DAA a placé sa fourchette de prévisions des prix aux producteurs entre 6,95 et 7,55 \$US/boisseau. Basés sur cette

HARICOTS SECS "CRANBERRY"



**NOUVEAU Rod
cutter et batteuse
axiale Pickett
disponibles chez
William Houde**



Contrat de production, semences, pièces pour Pickett



Partenaire de



Tél.: (450) 798-2002
1-800-663-0064

Fax: (450) 798-2776

fourchette, les contrats de mars se transigent autour de 8,34 \$US/boisseau soit au-dessus du haut de la fourchette.

- Depuis 1970, les prix au comptant de la fève de soya n'ont jamais atteint des niveaux élevés durant les mois de janvier et de février.

La seconde question, dont la pertinence n'est pas moindre, est de savoir si la récolte en Amérique du Sud va modifier cet état de fait? Avant d'y répondre il faut prendre en considération un certain nombre d'éléments qui incitent les marchés à prendre telle ou telle direction.

- Le prix sur le marché est habituellement atteint lorsque la rumeur est à son apogée;
- Les nouvelles et les rumeurs nourrissent l'état de la hausse;
- L'absence de nouvelles actualités pousse les prix à la dérive.

Trêve de philosophie et voyons ensemble pourquoi nous croyons que le marché du soya risque de piquer du nez dans le futur.

- Au Brésil et en Argentine, les prévisions de production sont de 96,5 millions de tonnes soit près de 10 % de plus par rapport à 2002-2003 et de 31 % supérieures à 2001-2002.

- Les exportations de l'Amérique du Sud devraient connaître une hausse de 28 % cette année par rapport à 2002-2003 en s'établissant à 38,1 millions de tonnes.

- Selon le DAA, les États-Unis importeraient 475 000 tonnes de tourteau de soya comparativement à 166 000 tonnes l'an dernier. La même source nous informe que leurs importations en huile de soya seraient de 235 millions de livres par rapport à 46 millions l'an dernier.

- La Chine a commencé à intervertir quelques-uns de ses achats de soya des États-Unis par des achats en provenance de l'Amérique du Sud. Cette nouvelle stratégie va probablement perdurer dans les années à venir.

- Les éleveurs d'animaux, spécifiquement ceux de l'élevage laitier, ont débuté l'utilisation de substituts de tourteau de soya.

- Les marchés actuellement ont besoin d'une nouvelle ahurissante pour propulser les prix vers des niveaux encore plus hauts.

Pour ce qui est du maïs, le comportement des prix à Chicago a été bien distinct des prévisions avant la récolte. Au mois de juin dernier, le DAA augurait dans l'un de ses rapports mensuels les prix aux producteurs allant de 1,90 à 2,30 \$US/boisseau. Actuellement, la fourchette

a été redressée à 2,35 et 2,55 \$US/boisseau. Les stocks aux États-Unis ont été revus à la baisse suite à l'amélioration de la demande domestique et mondiale. Par ailleurs, les conditions climatiques préjudiciables dans les pays membres de l'Union Européenne ont occasionné une baisse de 13 % de la production des céréales secondaires par rapport à l'an dernier. Cette situation a provoqué pour la troisième année consécutive un amenuisement des stocks mondiaux de céréales secondaires. À titre indicatif, le ratio de l'utilisation des stocks mondiaux représente 39 jours, soit un niveau de sécurité encore plus bas que celui déjà connu en 1995-1996 (42 jours).

Les prévisions pour 2004-2005

À la veille de la campagne de semis de l'année 2004, le secteur agricole est encore une fois dans les sables mouvants en raison de l'épidémie de la grippe aviaire qui s'est abattue d'abord sur les pays de l'Asie et qui semble vouloir se propager vers d'autres continents (États-Unis). Plusieurs pays ont déjà suspendu leurs importations de poulets en provenance des pays ayant découvert des foyers contaminés. Toutefois, les intervenants du secteur aviaire aux États-Unis demeurent confiants. À ce titre, l'OCDE prévoit une croissance de la



Syndicat des producteurs de semences pedigree du Québec

**En grandes cultures,
la gestion du risque
prend de plus en
plus d'importance.**

**On ne sème qu'une
fois par année,
environ 25 fois dans
toute la carrière
d'un agriculteur.**

**On ne peut pas
prendre le risque de
mettre en terre une
semence de moindre
qualité.**

**La semence certifiée
est encore et
toujours le meilleur
gage de succès!**

consommation de poulets de 5,2 % entre 2002 et 2008 dans le monde. Cela étant dit, il semble que l'incidence de cette crise n'est observée qu'à court terme en raison du caractère même de l'élevage aviaire dont la durée de croissance est plus ou moins réduite comparativement à d'autres types d'élevage.

Pour l'année 2004-2005, la compagnie Sparks s'attend à une production de soya de 2,880 milliards de boisseaux aux États-Unis. Si les conditions de croissance sont remplies au cours du printemps et de l'été, les rendements atteindraient 40 boisseaux/acre par rapport aux 33,4 boisseaux/acre de l'année 2003-2004. Selon ce scénario, les stocks se situeraient autour de 256 millions de boisseaux ce qui doublerait le niveau actuel des stocks. La réalisation de ce scénario impose la condition du maintien des niveaux actuels des prix à Chicago. C'est l'incitation à l'ensemencement par les prix. Par la suite, le rôle que devra jouer Dame Nature n'est pas des moindres. Le tableau brossé ci-dessus amènerait les prix aux producteurs américains de soya autour de 5,50 et 6,50 \$/US/boisseau pour la prochaine récolte 2004-2005.

La même compagnie prévoit une hausse de la demande du maïs à 10 310 millions de boisseaux avec l'expansion de la production d'éthanol et de la présence de moins en moins marquée de la Chine sur la scène internationale. Avec des ensemencements de 80 millions d'acres et des conditions réunies au cours de la période de croissance, la production devrait être juste suffisante pour combler la demande ci-dessus prévue. Ainsi, les niveaux de stocks se maintiendraient à près de 900 millions de boisseaux et la fourchette des prix aux producteurs se situeraient entre 2,15 et 2,40 \$/US/boisseau. La situation étant similaire à celle du soya, il faut s'attendre à une incitation par les prix pour réaliser les superficies prévues.

Dans les prairies de l'Ouest canadien

Selon Agriculture Canada, l'année 2004-2005 serait marquée par un recul des ensemencements en blé de printemps, en orge et en avoine par rapport à l'année dernière et une progression des superficies consacrées au blé dur, au maïs et aux oléagineux. Les superficies d'orge devraient diminuer d'environ 3 % pour s'établir à 4,6 millions d'hectares au profit des oléagineux. Sur une base de moyenne décennale, les superficies en 2004 demeureraient tout de même supérieures. L'avoine pourrait connaître une diminution en raison de l'affaiblissement des prix et de l'augmentation des

stocks, amenant ainsi les superficies à un niveau de 2,1 millions d'hectares. Pour les blés de toutes catégories, on s'attend à un fléchissement des superficies. Les emblavures de blé de printemps pourraient reculer à 7,1 millions d'hectares en 2004 en raison du fléchissement des prix prévus, suite à l'accroissement de 23 % des stocks de blé dans les cinq principaux pays exportateurs. Par contre, le canola devrait connaître une amélioration de ses superficies, selon la même source. Une augmentation de 9 % est prévue par rapport à 2003, l'établissant à 5,1 millions d'hectares.

En Ontario

Selon Agriculture Canada, les superficies ensemencées en soya devraient croître d'environ 2 % en 2004 par rapport à 2003. Cette augmentation serait la contrepartie de la diminution de celle du blé d'hiver. La production, quant à elle, devrait augmenter de façon plus conséquente (19 %) en raison de l'augmentation des superficies et du retour du niveau des rendements près de la normale.

Les superficies du maïs devraient progresser de plus de 7 % à 780 000 hectares suite au recul des emblavures en blé d'hiver. La production anticipée est toutefois légèrement en hausse en raison de la diminution des rendements prévus.

Au Québec

Selon les données préliminaires dont nous disposons après concertation des personnes-ressources du MAPAQ, du Bureau de la Statistique du Québec et de quelques compagnies de semences, les superficies totales ensemencées en céréale et protéagineux, au Québec en 2004, devraient être similaires à celles de 2003-2004 et s'établir à 943 700 hectares. Les ensemencements totaux devraient être les deuxièmes en importance de l'histoire après l'année record 2002-2003 (949 700 ha). Le maïs, le soya, le canola, et les haricots secs ont grugé des superficies au blé, à l'orge et aux grains mélangés. L'avoine, le seigle et le sarrasin demeurent stables pour leur part.

Les superficies en maïs devraient s'élever à 445 000 hectares en 2004 soit une légère augmentation par rapport à 2003-2004 (440 000 ha). Ces niveaux se situeraient au-delà de la moyenne des cinq dernières années (422 000 ha). L'année record 2002 comptait 450 000 hectares de superficies ensemencées.

Le soya devrait continuer sa progression pour atteindre un sommet d'ensemencement jamais atteint au Québec, 160 000 hectares par rapport au niveau élevé de 156 000 hectares en 2000.

L'année 2004, devrait également être un record pour le canola, avec des ensemencements de 18 000 hectares par rapport à 11 000 en 2003.

Concernant les superficies de l'orge et du blé, elles devraient diminuer de 10 000 ha chacune. Les producteurs déçus des rendements obtenus l'année précédente et les difficultés de mise en marché suite aux escomptes élevés dus au taux de toxine expliquent essentiellement ce recul. Les ensemencements prévus en 2004 pour l'orge sont de 130 000 ha et de 45 300 ha pour le blé. Quant aux superficies de l'avoine, elles devraient demeurer stables comparativement à 2002 et 2003, avec 110 000 ha.

Par ailleurs, il serait intéressant de surveiller les rapports concernant les intentions d'ensemencement aux États-Unis et au Canada publiés respectivement dans les mois de mars et avril.

Prévisions des prix aux producteurs au Québec

L'événement le plus marquant qui a caractérisé l'année 2003 est la montée du dollar canadien face à la devise américaine. Le huard a connu une hausse de 20 % par rapport au billet vert au cours de l'année. Ce raffermissement est mis à l'avant-scène de l'affaiblissement des cours de l'ensemble des grains sur le marché local.

Selon certains économistes, le dollar pourrait encore prendre de la valeur et atteindre 0,79 et 0,80 \$US en 2004 après avoir fluctué entre 0,74 et 0,82 \$US. Les éléments avancés pour expliquer une hausse supplémentaire du dollar canadien sont les surplus budgétaires et l'excédent de la balance commerciale au Canada.

Une avant-première des prévisions des prix aux producteurs du Québec pour le maïs et le soya est calculée en fonction d'un taux de change prévisionnel de 0,80 \$US/boisseau. Le prix moyen aux producteurs de maïs devrait se situer à l'intérieur de la fourchette de 135 et 155 \$/t et de 300 et 345 \$/t pour le soya. Ces prévisions seront ajustées tout au long de l'année 2004-2005. Bonne saison.

*analyste de marché, FPCCO

**agent d'information et de commercialisation, FPCCO

TITULAIRES DE PERMIS D'ACHETEURS

Semences Gripon inc. doit maintenant se lire SG Ceresco inc.

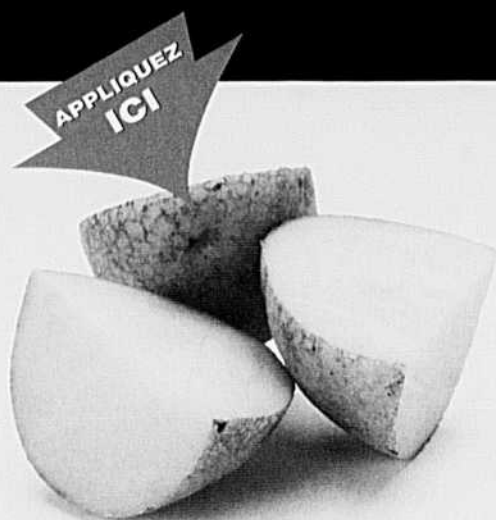
Transport Benoît Lafleur inc.
Saint-Hyacinthe

Centre agricole de Sainte-Justine inc.
Sainte-Justine de Newton

**POUR À PEU PRÈS LE MÊME COÛT QUE LE TRAITEMENT
FOLIAIRE, MAIS BEAUCOUP PLUS EFFICACE.**

NOUS AURIONS DÛ L'APPELER

GÉNIAL



Au début...

Qu'importe son nom, c'est définitivement un choix intelligent. Le nouveau Genesis^{MC} 240 est le premier insecticide disponible pour les producteurs de pommes de terre sous forme d'un traitement de semences. Ce qui veut dire que vous traitez vos pommes de terre dès le début.

Pas de congé pour les bibittes.

Pour du renouveau, songez à Genesis 240. À moins que vous ne soyez un doryphore de la pomme de terre. Et ce n'est pas la fête pour les pucerons, l'altise ou la cicadelle de la pomme de terre non plus. Quand vous devez vous débarrasser des insectes détestables, Genesis 240 est à la hauteur de la situation.

Meilleur que foliaire.

Les faits sont les faits. Et le fait est que Genesis 240 est significativement supérieur à tout programme foliaire. Pour à peu près le même coût, on vous offre un insecticide qui protège vos pommes de terre dès le premier jour. Et contrairement aux applications foliaires, le besoin de dépistage pour les nouvelles infestations est beaucoup plus sporadique. Vous devez avoir des tâches plus importantes à accomplir. Pour constater du renouveau dans vos pommes de terre, ramassez Genesis 240 dès aujourd'hui.



Communiquez avec votre représentant de Bayer CropScience.
1-888-283-6847 — www.bayercropscience.ca

GENESIS^{MC} 240



Bayer CropScience

DOSSIER TOXINES

Les mycotoxines dans les céréales: un problème grandissant

Hubert Brochard*



Aux centres de grains et aux meuneries, les céréales contenant des toxines sont déclassées et donc payées moins cher au producteur. C'est que certaines toxines, comme la vomitoxine, ont de quoi rendre nerveux les fabricants d'aliments pour animaux.

Crédit Agricole

En juillet 2003, le Réseau d'avertissements phytosanitaires annonçait à plusieurs reprises : « les risques de fusariose de l'épi du blé sont élevés dans plusieurs régions du Québec ». En effet, ces journées humides de juillet ont particulièrement réjoui les champignons *Fusarium*, responsables de la fusariose de l'épi du blé, de l'orge, de l'avoine et du maïs. Or, ces champignons à moisissures produisent des toxines, dont la célèbre vomitoxine ou désoxynivalénol (DON).

Les principales mycotoxines de nos céréales

On compte plus de 350 mycotoxines produites dans les céréales, le foin, l'ensilage, les fruits et les légumes. Elles résistent à des températures extrêmes et à la transformation des

aliments. Dans les céréales à petits grains et le maïs, les principales d'entre elles sont la vomitoxine, la zéaralénone, les fumonisines, les ochratoxines et les aflatoxines.

Les **aflatoxines** peuvent être mortelles. Produites par des champignons du genre *Aspergillus*, elles apparaissent dans les cultures de maïs, de coton et d'arachide des pays tropicaux ou subtropicaux et au sud-est des États-Unis. Jusqu'à présent, on n'en a pas détecté au Canada. Quant aux **ochratoxines**, elles peuvent détériorer le foie et les reins des animaux contaminés. Ces toxines sont produites lors d'un entreposage humide (par les moisissures bleu vert *Penicillium* et *Aspergillus*). Les ochratoxines sont donc peu surveillées à la récolte par les centres de grain, mais devraient l'être dans nos silos... Les **fumonisines**, pour

leur part, peuvent aussi être mortelles, mais sont rarement détectées dans nos céréales.

Peu courante, la **zéaralénone** a été décelée dans le maïs-grain à quelques reprises au Québec. Au-dessus d'un certain seuil, elle dérègle les chaleurs et la fertilité, provoque des avortements et une atrophie des ovaires et des testicules. Les porcs sont l'espèce animale la plus sensible. La zéaralénone surgit durant l'entreposage et parfois au champ, par temps frais et humide.

Et puis il y a la fameuse **vomitoxine**, aussi appelée **désoxynivalénol**, ou DON, qui est produite principalement au champ. Comme son nom l'indique, au-dessus d'une certaine dose (élevée), cette toxine provoque le vomissement et le refus alimentaire et amoindrit la croissance, la fertilité et la résistance aux maladies, sur-

Fertilisation

Vos rendements vous donnent les bleus...

BESOIN D'UN PAEF PRATIQUE ET RENTABLE?
SERVICE DE CONCEPTION ET DE MISE À JOUR DISPONIBLE À VOTRE AGROCENTRE

Pensez orange!



Pour retrouver le sourire, consultez un expert de l'équipe tout-terrain. Il vous recommandera le programme de fertilisation et les techniques d'application les plus efficaces pour obtenir le plein potentiel de rendement de vos cultures.

SEMENCES • CHAUX • FERTILISANTS • PROTECTION DES CULTURES
APPLICATION À FORFAIT • PAEF • AGRICULTURE DE PRÉCISION

AGROCENTRE
FARNHAM INC.
Stanbridge Station
(450) 296-8205
1 800 522-8205

AGROCENTRE
FERTIBEC INC.
Saint-Rémi :
1 800 361-7079
Sainte-Martine :
1 800 363-2132

AGROCENTRE
ST-HYACINTHE INC.
Saint-Hyacinthe
1 800 363-2476

AGROCENTRE
ST-PIE INC.
Saint-Pie-de-Bagot
1 888 772-5140

AGROCENTRE
VINISOL INC.
Nicolet
(819) 293-5851
1 800 567-7971

LES ENGRAIS
LANAUDIÈRE INC.
Saint-Thomas-de-Joliette
(450) 759-1520
1 800 363-1755

AGRO MC
CENTRE
La solution orange



Photo: Bioagvet inc.

Pour quantifier les mycotoxines avec la technique ELISA, on compare le degré de coloration d'une solution de l'échantillon de grains broyés à celui d'un ou de plusieurs volumes connus de la toxine.

tout chez le porc. Elle est neurotoxique et cause un empoisonnement et des malformations chez les embryons. Le *desoxyvalénol* est la mycotoxine la plus connue et la plus répandue dans les céréales de l'est du Canada. C'est celle-là que les centres de grains surveillent le plus.

Et l'ergotine, cette toxine produite par le champignon de l'ergot? Heureusement, cet alcaloïde toxique se rencontre rarement car les spécialistes et les producteurs de semences savent reconnaître et éliminer le champignon qui le produit, le *Claviceps purpurea*. C'est lui qui produit ces masses dures et brun noir violacé en forme d'ergot de coq qui prennent la place des grains, sur le seigle et le triticale, mais aussi sur le blé et la plupart des autres céréales et graminées. L'ergotine entraîne chez les animaux et les être humains qui en consomment des malaises accompagnés de délires (voir l'encadré), de convulsions ou de gangrène, c'est-à-dire la mort et la putréfaction des tissus des extrémités comme les oreilles, les doigts, les pieds, les pattes. À aussi peu de 7 % dans la farine, l'ergotine provoque la mort des humains et des animaux.

Les seuils tolérés des mycotoxines

Dans le blé tendre destiné à la population normale et à la fabrication d'aliments pour bébés, Santé Canada et l'Agence d'inspection des aliments du Canada (ACIA) tolèrent des maximums d'une ppm (une partie par million) et deux ppm de vomitoxine, respectivement. Le Canada appliquera également cette norme au blé de printemps. Aux États-Unis, la norme est à une ppm pour les produits à base de blé destinés à la consommation humaine (farine, son, germe de blé).

Dans les aliments pour animaux, le plafond recommandé par l'ACIA et Agriculture et Agroalimentaire Canada est d'une ppm (un mg de DON/kg de grain) pour les grains destinés aux porcs, aux bovins laitiers et aux chevaux, et de cinq ppm pour ceux allant aux bouvillons, aux agneaux d'engraissement et à la volaille. La zéaralénone est tolérée jusqu'à un maximum d'une ppm à dix ppm, selon les espèces animales.

Plus de vomitoxine cette année

« La récolte 2003 de blé et d'orge contenait plus de vomitoxine que l'année d'avant, confirme Marquis Roy, agronome et responsable de la nutrition en production porcine à la Coopérative fédérée de Québec. Le maïs en contenait un peu, mais moins qu'en 1992, qui fut une grosse année. » Le meunier F. Ménard a aussi décelé de la vomitoxine sur plusieurs lots de la récolte 2003, rapporte Richard Bilodeau, agronome et spécialiste en nutrition animale pour cette firme. Il note : « les doses différaient peu de la moyenne, mais c'est un problème depuis plusieurs années ».

« Dans l'orge, sur une vingtaine d'échantillons, 100 % contenaient de la vomitoxine à une moyenne de quatre ppm », relate Michel Vignola, agronome et directeur de la nutrition et du développement en production porcine chez le meunier Shur-Gain. Dans le maïs, quelques échantillons, quoique rares, ont affiché cinq ppm, poursuit Jana Pogacnik, directrice du laboratoire régional de la même firme. « Seulement huit échantillons de maïs sur 22 contenaient de la zéaralénone, mais à des doses infé-

rieures au seuil nuisible d'une ppm », précise M. Vignola.

Le chercheur Jim House de l'Université du Manitoba a récemment observé que des porcs d'engraissement pouvaient ingérer des rations contenant plus d'une ppm de vomitoxine sans subir de ralentissement significatif de croissance (voir l'article « La fusariose de l'épi : des progrès » de François Langevin). « M. House aurait probablement des résultats différents avec une autre étude. Car plus d'une toxine sont produites par les *Fusarium*. Une année, les éleveurs de porc de l'ouest du Québec ont observé seulement 0,3 ppm de vomitoxine, mais l'effet fut pourtant très marqué dans les troupeaux », souligne M. Vignola.

Des escomptes pour cause de vomitoxine

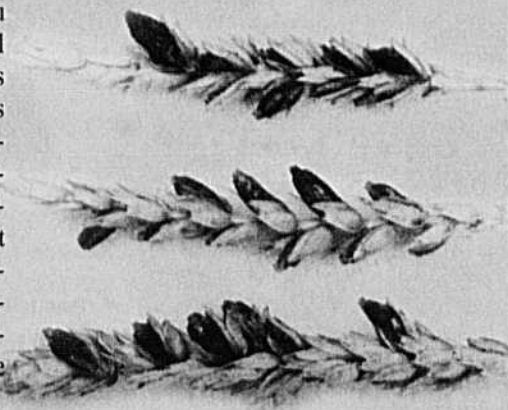
Entre septembre 2003 et janvier 2004, chez les acheteurs régionaux, le prix de l'orge contenant plus d'une ppm de vomitoxine se vendait en moyenne à 85 \$ la tonne, alors que l'orge contenant moins d'une ppm valait de 140 \$ à 150 \$ la tonne, d'après Armand Mousseau, agent d'information et de commercialisation à la FPCCQ. Lorsqu'on ne faisait aucun test de toxines, le prix de la tonne d'orge variait entre 106 \$ et 130 \$.

En Montérégie Est, pendant la même période, la tonne d'orge ayant plus d'une ppm de vomitoxine était payée entre 110 \$ et 120 \$ alors qu'elle recevait un prix allant de 130 \$ à 150 \$ pour de l'orge ayant moins d'une ppm de cette toxine. L'orge ne faisant pas l'objet d'analyses de toxines se payait en moyenne 115 \$, poursuit M. Mousseau.

Des sorcières frappées par l'ergot

Durant la longue période allant du Moyen Âge jusqu'aux années 1880, il arrivait souvent que les paysans d'Europe manifestent des symptômes étranges allant des convulsions aux hallucinations, sans cause apparente. Devant de tels comportements, les autorités religieuses de l'époque n'hésitaient pas à envoyer ces « sorcières » directement au bûcher. Évidemment, nous savons aujourd'hui que ces soit disant ensorcellements avaient toute l'apparence d'empoisonnements à l'ergot du seigle.

Plus près de nous, à Salem, au Massachusetts, le tristement célèbre tribunal des sorcières de 1692 avait entraîné, dans un climat d'hystérie collective, une longue liste d'accusations et l'exécution de 19 personnes. Les documents d'époque rapportent que cet été-là avait été particulièrement pluvieux et humide, établissant des conditions favorables au développement de l'ergot du seigle, dont la farine entrait dans la composition du pain. Cette hypothèse est d'autant plus crédible que les ensorcellements ont subitement disparu à la fin de l'été suivant, alors que le climat avait été plus sec. **M.B.**



Pour le blé fourrager, les acheteurs régionaux à la récolte ont enregistré des offres de 115 \$ la tonne aux producteurs pour du blé fourrager contenant plus d'une ppm. En Montérégie Est, ce blé dosant moins d'une ppm de vomitoxine se vendait 160 \$ la tonne, contre 130 \$ s'il en contenait plus. Quant au maïs grain, dans les principales régions productrices, les doses de vomitoxine détectées étaient insuffisantes pour justifier des analyses systématiques, selon M. Mousseau.

Comment analyse-t-on les mycotoxines?

« On utilise principalement trois méthodes d'analyse », explique Marc Savard, chercheur au Centre de recherche de l'Est sur les céréales et oléagineux. Il y a la chromatographie en phase gazeuse (GC) et la chromatographie liquide à haute performance (HPLC), qui sont les méthodes les plus précises. Et il y a la technique ELISA, ou « dosage immunoenzymatique », la plus rapide et la plus utilisée. Celle-ci évalue la quantité de toxine d'après l'intensité de la coloration observée, après un traitement biochimique spécial (photo 1). Il y a deux types de dosage ELISA. Le premier indique si la quantité de toxine présente dépasse une concentration témoin. Ainsi,

les agriculteurs peuvent trouver sur le marché un bâtonnet de test ELISA du type « test de grossesse » qui indique si la toxine dépasse le seuil d'une ou deux ppm. Le deuxième type de dosage compare la coloration de l'échantillon à celle d'une série de volumes connus de toxine. D'une durée d'environ 30 minutes avec un minimum d'habiletés techniques et d'entraînement, les tests ELISA exigent « un matériel dont le coût réside surtout en l'achat du lecteur colorimétrique, soit un investissement de départ de 4000 \$ à 5000 \$ », précise Pierre Desmarais, agronome et président de Bioagvet, qui distribue des trousses de dosage ELISA. Plusieurs centres de grains utilisent ELISA et font confirmer les résultats par chromatographie quand les seuils sont dépassés.

La *chromatographie* permet de mesurer la quantité d'une substance qu'elle a isolée. Elle se fait soit en phase gazeuse, soit en phase liquide à haute pression. Ces deux techniques sont plus coûteuses et peuvent prendre 24 heures pour 100 échantillons.

Simon Roy, agronome conseiller au club agroenvironnemental Consersol Vert Cher, a fait tester par un laboratoire les teneurs en vomitoxine de douze échantillons, à la fois par ELISA et par chromatographie. « Sur les huit échantillons contenant de la vomitoxine, sept affichaient des

teneurs plus élevées par ELISA que par chromatographie, souligne M. Roy. Dans l'ensemble, cette surestimation était de 43 % ».

« Même la plus précise des techniques ne pourra corriger une mauvais échantillonnage », insiste le chercheur Marc Savard. Il suggère par exemple de prendre neuf échantillons dans le camion à des profondeurs et à des endroits différents, et de bien mélanger le tout.

Pour éviter les surprises, on peut faire faire ses analyses soi-même, à l'avance, suggèrent MM. Vignola et Bilodeau, tout comme le producteur Luc Bissonnette. Selon les systèmes, l'analyse par ELISA coûte entre 15 \$ et 40 \$ par test, si on est efficace et qu'on analyse plusieurs échantillons en même temps. Les dosages par chromatographie coûtent quant à eux autour de 80 \$ par test, parfois plus, estime M. Savard.

Mais la clé pour éviter les escomptes, c'est de prévenir la maladie au champ et dans le silo, affirment tous les intervenants. À ce sujet, lire l'article « Riposte à la fusariose ».

*agronome et journaliste

Nous remercions sincèrement, en plus des personnes mentionnées dans le texte, M^{me} Josée Archambault, technicienne à l'information, Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ).

COMPTOIR AGRICOLE STE-ANNE Inc.

SPÉCIAL PRÉ-SAISON

COMMANDEZ MAINTENANT
pour livraison au printemps

Et profitez de
rabais additionnels
sur silos, séchoirs et élévateurs

**ÉLÉVATEURS À GRAINS
LAMBTON**

**SÉCHOIR
ff FARM FANS**

WESTEEL

Chef de file en matière d'innovations



- Silos à grain 30 à 2 000 tonnes.
- Plancher perforé.
- Silos coniques avec ventilation.
- Système du silo séchoir à vis «Sukup».
- Top Dryers «Farm Fans»
- Séchoirs à grain «Farm Fans» «Tower Drys».
- Séchoirs neufs ou usagés.
- Vis à grain «Westfield».
- Silos à grain neufs ou usagés.

SERVICE DE GRUES ET DE MAINS-D'OEUVRE QUALIFIÉES

Allez de l'avant avec l'équipe
Comptoir agricole Ste-Anne

Comptoir Agricole Ste-Anne Inc.
45, des Entreprises,
Sainte-Anne des Plaines
(Qc) J0N 1H0

Tél.: (450) 478-0957 Fax: (450) 478-6487

Sans frais : 1 888 891-0957

Représentant Rive-Sud

Pierre Toussaint - cell.: (450) 278-5930

**Service 24 heures
(514) 781-5823**



Riposte à la fusariose

Hubert Rochard*

De façon générale, plus la céréale est affectée par les Fusarium, plus elle contiendra de vomitoxine.

Donc, pour éviter les désagréments au centre de grain, l'idéal est d'abord d'éviter la fusariose dans nos champs et dans nos silos. Les producteurs commencent à connaître les recommandations de base, mais il peut être utile d'insister sur certains points.

les Fermes Campeau vivent en bleu

Prix compétitif, fiabilité d'approvisionnement et technologies performantes sont des éléments essentiels pour Les Fermes Campeau. En adoptant le gaz naturel, cette entreprise agricole de la Montérégie, qui œuvre dans l'élevage de poulets et le séchage de grains, peut augmenter son rendement.

Pour en savoir plus sur la vie en bleu, communiquez avec nous au 1 800 567-1313 ou visitez le www.gazmetro.com/entreprise.



 **GazMétro**
la vie en bleu



Il ne dort jamais.

Il s'attaque aux graminées et aux mauvaises herbes à feuilles larges en un seul passage • Élimination des mauvaises herbes de plus grande taille et des vivaces rebelles comme le chiendent • Agit au contact et de façon résiduelle pour des champs propres tout au long de la saison • 4 ingrédients actifs appartenant à 3 différents groupes d'herbicides (2, 4, 19) pour gérer la résistance chez les mauvaises herbes



**DES QUESTIONS? ADRESSEZ-VOUS À VOTRE DÉTAILLANT,
COMPOSEZ LE 1 800 667-3925 OU VISITEZ WWW.DUPONT.CA/AG**



Les miracles de la science™

®/md/mc Marque déposée/de commerce de E.I. du Pont de Nemours and Company, utilisée sous licence. Membre de CropLife Canada.
Comme avec tout produit phytosanitaires, suivre attentivement les instructions de l'étiquette. Toujours consulter l'étiquette pour obtenir tous les détails.

Langevin, spécialiste en maladies et en insectes ravageurs des céréales.

D'ailleurs, les spécialistes recommandent de semer tôt les blés de printemps. « Quant au blé d'automne, plus hâtif, il est moins exposé à la maladie que le blé de printemps, car il peut fleurir avant que les spores du champignon ne deviennent abondantes, poursuit M. Langevin. Le mycélium envahit l'épi un épillet à la fois, principalement vers le bas. Les épillets infectés ont alors l'air mûr avant leur temps : sur le même épi, leur couleur paille tranche avec la couleur encore verte des épillets sains (photo 1). Chez l'orge, la progression est plus lente que chez le blé, car, par temps humide, le champignon se propage par l'extérieur de l'épi. Dans le cas de l'avoine, comme le champignon ne peut se propager d'un épillet à un autre dans la panicule, seul l'épillet infecté est atteint. »

Au cours de l'été, le mycélium fusarien produit lui-même un autre type de spores, les conidies, qui mesurent près de 5/100 de mm de long (figure 1). Ces conidies profitent des courants d'air et des éclaboussures de la pluie pour coloniser la plante à leur tour, mais elles ne constituent qu'une source secondaire d'infestation. À la fin de l'été, les grains infectés apparaissent rabougris, ridés et souvent teintés de rose, ou carrément ensevelis sous un feutrage blanc (photos 2, 3). En cas de forte infestation, les grains peuvent tout simplement avorter. Pendant ce temps, de nouveaux périthèces noir violet se sont formés sur les glumes des épillets, les bractées des épis de maïs et sur les tiges. Ils serviront d'abri aux futures ascospores pendant l'hiver.

Diversité contre fusariose

Dans ses *Recommandations de cultivars de céréales*, le CRAAQ compare depuis cette année la sensibilité à la fusariose des variétés de blé, de triticale, d'orge à deux et à six rangs. À ce sujet, voir l'article « Comment réduire les risques de fusariose chez l'orge » de Sylvie Rioux, Stéphane Pouleur et François Langevin, dans la revue *Grandes cultures* de mai 2003 et l'article « La fusariose de l'épi : des progrès » de François Langevin, dans ce numéro.

D'autre part, on sait que les spores et le mycélium du *Fusarium* survivent plus facilement à l'hiver dans les chaumes plus longs et plus coriaces du maïs. « Il semble que les périthèces survivent en plus grand nombre sur les nœuds des tiges de maïs et de petites céréales, probablement parce que ces parties se dégradent moins », relate M. Langevin. C'est

pourquoi on recommande depuis longtemps de ne pas cultiver de céréale deux ans de suite.

On a également découvert que les résidus de soya, de canola et de pois fourrager pouvaient aussi héberger la maladie... Mais la rotation avec des plantes fourragères est un bon moyen de freiner la fusariose. « Dans un milieu plus diversifié, le *Fusarium* s'avère un piètre compétiteur face aux autres espèces de champignons », explique M. Langevin. D'autre part, rappelons que les graminées semées dans le mélange fourrager sont normalement fauchées avant leur floraison, ce qui diminue d'autant les risques de leur infection. Le problème, c'est la nette diminution des superficies en fourrages et la nette augmentation de celles en maïs grain.

Semer avant les problèmes!

Monsieur Luc Bissonnette, producteur laitier et de grandes cultures, cultive du blé depuis 20 ans. « Je sème le 1^{er} mai ou jamais plus tard que le 4 ou le 5! », insiste M. Bissonnette, qui est aussi vice-président du syndicat de base de l'UPA de Varennes. « Comme ça, je peux récolter vers le 8 ou le 10 août et mon blé évite ainsi les chaleurs humides du mois d'août. Avant ça, je semais jusqu'au 20 mai et j'avais nettement plus de maladies... et pas mal moins de protéines. » M. Bissonnette fait la rotation suivante : un an de maïs – un an de soya – un an de blé « grainé » ou seul – trois à quatre ans de fourrages.

Avant de mettre en silo

« Récolter dès la maturité avec une moissonneuse-batteuse bien nettoyée, éviter de récolter les pailles, la terre et le foin, faire le nettoyage des grains entre la récolte et la mise en silo, bien nettoyer celui-ci, détruire ou composter les criblures, sécher rapidement la récolte, ne pas casser les grains et maintenir les grains à un maximum de 13 % d'humidité. Toutes ces mesures s'imposent, car autrement les *Fusarium* présents sur les grains continueront de croître et de produire de la vomitoxine dans le silo », conclut Marquis Roy, de la Coop fédérée.

*journaliste et agronome

Nous remercions sincèrement, en plus des personnes mentionnées dans le texte, les personnes suivantes : André Comeau, Pb. D., Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Foy, Gérard Gilbert, agr., MAPAQ, Stéphan Pouleur, agr., Pb. D., Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures.

Un petit lexique sur la fusariose

Désoxynivalénol : autre nom de la vomitoxine (voir à ce mot). On l'écrit « DON » en abrégé.

ELISA : initiales de l'expression « *enzyme-linked immunosorbent assay* », technique servant à mesurer la quantité de la toxine, d'après le degré de coloration (ou de non-coloration) obtenu quand on la mélange avec des anticorps qui sont spécifiques à cette toxine.

Embryotoxique : toxique pour les embryons animaux et humains.

Fusariose : maladie des plantes causée par les champignons microscopiques du genre *Fusarium*, la fusariose de l'épi est causée par l'espèce *Fusarium graminearum* dans le blé, l'orge, le maïs et d'autres graminées sauvages et cultivées.

Fusarium : groupe de plusieurs espèces de champignons microscopiques formant des moisissures et s'attaquant à diverses plantes, (voir *fusariose*).

Gas chromatography (GC) : chromatographie en phase gazeuse.

HPLC : initiales de *high-pressure (ou high-performance) liquid chromatography*. Chromatographie liquide haute pression (ou à haute performance).

Mycotoxines : « toxine produite par un champignon », que ce dernier soit bien visible, comme l'amanite tue-mouches, ou microscopique comme les moisissures.

Neurotoxique : néfaste pour le système nerveux.

Ppm : (partie par million) exemple : un milligramme de désoxynivalénol dans un kilogramme de grain (1 mg de DON/1 kg de grain), puisque un kilogramme contient un million de milligrammes.

Vomitoxine : synonyme de *désoxynivalénol* (DON). Elle ralentit la croissance et provoque le refus alimentaire, des vomissements et la baisse de la fertilité et de la résistance aux maladies.

DOSSIER TOXINES

La fusariose de l'épi: des progrès

François Langevin*

*Du 9 au 12 décembre 2003 se tenait à Winnipeg
le 3e colloque canadien sur la fusariose.*

*Cette réunion rassemblait les plus grands spécialistes
de la fusariose du monde agricole.*

Les toxines : un bilan

Les chercheurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont souligné la gravité du problème. Dans le cadre d'une étude effectuée ces dernières années, l'Ontario et le Québec semblent les plus touchés : 90 % des échantillons de grains contenaient de la vomitoxine (désoxynivalénol, ou DON) comparativement à

70 % pour les provinces de l'Atlantique et à 57 % pour l'Ouest canadien. La moyenne était de 1,06 ppm de DON, ce qui est relativement faible, mais les pires échantillons contenaient jusqu'à 42 ppm. Par ailleurs, ce qui est plus préoccupant, c'est l'absence de dépistage systématique des aliments destinés à l'alimentation humaine. Une étude de Santé Canada a pour-

tant démontré la présence de DON dans plusieurs aliments à base de céréales et de maïs, et ce, à des niveaux qualifiés d'inquiétants.

Plusieurs pays ont des normes de tolérance plus sévères que le Canada. En Allemagne, l'association des producteurs a des normes plus rigoureuses que son propre gouvernement!

Impacts de la fusariose sur l'industrie

Dans le domaine de l'alimentation animale, Jim House, de l'Université du Manitoba, a observé que les porcs en engraissement pouvaient tolérer une certaine dose de désoxynivalénol au-delà de la norme actuelle d'une ppm

provalcid inc.

NOTRE PARTICIPATION À VOTRE ALIMENTATION

**Achat et vente
de grains et
sous-produits**

4572, boul. Marie-Victorin, Varennes
(Québec) Canada J3X 1P7
Tél.: (450) 652-3916
Sans frais: 1 877 652-3916
Fax: (450) 652-7959

> www.provalcid.com



Grains

avoine
blé
canola
maïs
orge
sarrasin
soya

Sous-produits

Semences

Services: séchage, criblage, entreposage.
Mise en marché: au comptant et à terme.

sans subir nécessairement un ralentissement de croissance. Cependant, il n'est pas évident de prédire les répercussions de cette recherche sur les seuils de tolérance, car les effets d'autres toxines fusariennes sur la santé des porcs devront être prises en compte. En effet, la présence du DON annonce souvent celle d'autres toxines comme la zéaralénone. L'élevage des truies en gestation, très sensibles à la zéaralénone, doit prendre en considération ces autres risques.

Le contrôle de la fusariose

La connaissance de l'épidémiologie de la maladie a permis à des chercheurs de l'Ontario de développer un modèle mathématique qui prédit assez bien la teneur en DON du blé récolté, et ceci dès le stade de l'épiaison. Ce modèle appelé «DONcast» permet de prendre une décision éclairée sur la nécessité d'appliquer un fongicide.

En ce qui concerne le traitement au champ, on a appris dans le colloque que l'application d'un fongicide permet de réduire le niveau de toxine mais pas de l'éliminer (rappelons que le *Folicur 432* est le seul produit homologué pour cet usage). Pour optimiser cette pratique, il faut appliquer le fongicide au bon moment (floraison), avec le bon équipement (buse double jet, à angle de 60°, pulvérisation pneumatique) et cultiver une variété peu sensible. Le chercheur ontarien Helmut Speiser a expliqué que la pulvérisation à une vitesse de 16 ou 19 km/h était plus uniforme et mieux localisée sur l'épi qu'à une vitesse de 8 km/h.

Par ailleurs, l'effet apparent du glyphosate sur la fusariose a suscité beaucoup d'intérêt. Pour des raisons encore inconnues, l'utilisa-



Photo : CEROM

Depuis  plus de trente ans

SEMICO

POUR
CULTIVER
L'EXCELLENCE

La compagnie Semico inc. de Sainte-Rosalie ne ménage pas ses efforts pour offrir à sa clientèle une gamme complète de produits destinés aux grandes cultures.

Ses cinq succursales lui assurent pignon sur rue dans des régions

agricoles stratégiques de la province. En plus de la commercialisation des produits réguliers dans chacune des succursales, on trouve à Saint-Isidore-de-Laprairie un poste de production de semences et de conditionnement de soya.

Les succursales de Saint-Anselme, Saint-Thomas-de-Joliette et Upton assurent à Semico inc. une importante représentation dans le secteur des engrais minéraux pendant qu'un service d'horticulture et de paysage, offert à Lévis, Saint-Anselme et Upton, complète la mission de la maison d'offrir des produits et services de qualité dans le domaine agricole et horticole.

tion annuelle répétée de cet herbicide, sur une période de trois à cinq ans, a eu tendance à augmenter de deux à trois fois le niveau de toxine dans le grain, selon une étude menée en Saskatchewan par Myriam Fernandez.

Résistance génétique : le Québec et l'Ontario en avance

La création de variétés de blé résistantes à la fusariose est sur la bonne voie, mais sera beaucoup plus difficile que prévu. La difficulté vient du fait que les variétés de blé résistantes à la fusariose utilisées comme parents entraînent toutes de sérieux problèmes agronomiques (verse, qualité, autres maladies). De plus, plusieurs gènes contribuent à la résistance à la fusariose, ce qui complique énormément la sélection.

Depuis plusieurs années le Québec, par son réseau d'essai du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire (CRAAQ), prend très au sérieux le problème de la fusariose en imposant les normes de recommandation les plus sévères en Amérique. Ces efforts semblent porter fruit. Une variété de blé résistante à la fusariose (CRGB-O-623.4) a récemment été recommandée. Ce cultivar du CÉROM semble posséder une résistance supérieure à celle des autres cultivars canadiens ou américains; mais sa sensibilité à la rouille restreindra son aire d'adaptation. Les Maritimes devraient enregist-

trer des cultivars résistants vers 2005. L'Ontario a lui aussi beaucoup progressé avec l'homologation récente par Agriculture et Agroalimentaire Canada du blé d'automne tolérant « FT Wonder ». Il y a quelques années, les producteurs ontariens ont également adopté la variété AC Morley, un blé d'automne assez tolérant.

La biotechnologie moléculaire offre des avenues intéressantes pour la création de variétés résistantes à la fusariose, surtout pour le blé de la plus haute qualité (blé roux de printemps de l'Ouest canadien ou CWRS), dont il est presque impossible de changer la génétique sans altérer l'un des nombreux paramètres de qualité.

Les conclusions du colloque

Le colloque a confirmé que c'est avec plusieurs petites améliorations, tant génétiques que culturales, que nous réduirons l'impact de la fusariose. Cette rencontre a également permis de créer un comité national appelé *Fusarium Action* Canada, regroupant les gens de l'industrie, de la recherche et de la production, qui gèrera le problème de la fusariose à l'échelle nationale. Les résumés des conférences présentées lors du colloque sont disponibles sur Internet (<http://grainscanada.gc.ca/information/fhb-f.htm>).

*agronome, spécialiste en phytopathologie et entomologie des céréales.



**william
houde**
agro-fournitures

ENGRAIS
LITHO

Permet
une meilleure
utilisation
des engrais
N-P-K

=
Augmentation
de rendement

Vous voulez
en savoir plus ?
1-800-663-0064

Siège social
8, 3e rang O., St-Simon, Québec J0H 1Y0

Usines :

Compton
Henryville
Laurierville
Louiseville
Saint-Blaise
Saint-Damase
Saint-François-du-Lac
Saint-Hermas
Saint-Jacques-le-Mineur
Saint-Jude
Saint-Léonard d'Aston
Saint-Narcisse
Saint-Polycarpe
Saint-Rémi
Saint-Thomas d'Aquin (2)

EXTRA tôt.

EXTRA bon.



Désherbez plus tôt, c'est mieux.

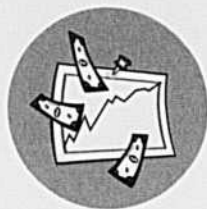
Maintenant que vous connaissez les avantages du désherbage hâtif, mettez le tout en pratique à l'aide de Primextra® II Magnum®. Une application hâtive de Primextra II Magnum vous permettra d'éliminer les mauvaises herbes, et d'augmenter vos rendements ainsi que vos revenus. Faites donc un extra pour votre culture en désherbant tôt avec Primextra II Magnum. Vous verrez la différence à la récolte et dans vos revenus.

Téléphonez au 1 800 850-4685
www.syngenta.ca

syngenta

Primextra, Magnum et Syngenta sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.





[f i n a n c e m e n t]

Questions terre à terre avant de semer

Julie Sauvageau*

Votre comptable vous remettra sous peu les états financiers et le bilan de votre entreprise pour l'année 2003. Cette information financière peut être des plus précieuses pour évaluer la situation à court terme de votre entreprise et planifier vos besoins de marge de crédit pour la prochaine année d'exploitation.

Évaluer, planifier, corriger : trois étapes pour vous assurer qu'au cours de la prochaine saison de culture vous ne serez pas ralenti par un manque de liquidités vous permettant de faire face aux dépenses de fonctionnement et aux imprévus.

Deux outils de mesure

Le fonds de roulement et le ratio du fonds de roulement permettent d'établir rapidement le portrait de la situation à court terme d'une entreprise. Le fonds de roulement représente la différence entre l'actif à court terme et le passif à court terme. Les éléments de l'actif à




Mode d'emploi : Appliquez une fois.



Mode d'emploi : Appliquez une fois.



Du travail bien fait – du premier coup.

C'est pourquoi vous avez besoin de CHAMPS PROPRES^{MC}, reconnu pour sa performance de désherbage imbattable. Que vous cultiviez du soya conventionnel ou pour l'alimentation humaine, débarrassez-vous des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées en un seul passage avec CHAMPS PROPRES. Pour plus d'informations sur CHAMPS PROPRES, appelez  **BASF AgSolutions**™ au 1-877-371-BASF (2273) ou visitez notre site web au www.agsolutions.ca



Épargnez jusqu'à 6,50 \$/acre* grâce au programme Maître des Champs !

AgSolutions et MAÎTRE DES CHAMPS sont des marques déposées de BASF Corporation. «des champs plus rentables» est une marque déposée de BASF. Au. Toutes ces marques sont utilisées sans la concurrence par BASF Canada Inc. CHAMPS PROPRES est une marque de commerce de BASF Canada Inc. Copyright © 2003 BASF Corporation. *Cet avantage conditionnel s'applique.

BASF

court terme sont le solde de l'encaisse, les comptes clients, les assurances agricoles, les frais payés d'avance et les inventaires. Les éléments du passif à court terme comprennent la marge de crédit, les paiements anticipés, les comptes fournisseurs, les frais courus et le capital exigible de la dette à long terme au cours de la prochaine année. Plus le fonds de roulement est élevé, plus le coussin de l'entreprise est moelleux pour amortir les chutes de prix ou de rendement.

Un second outil, le ratio du fonds de roulement, permet de comparer les entreprises de tailles différentes ou d'observer la tendance au sein d'une même entreprise. Ce ratio s'obtient en divisant l'actif à court terme par le passif à court terme. Un ratio inférieur à 1,0 laisse présager des problèmes de liquidités au cours de la prochaine année.

Deux grands facteurs influencent la valeur du fonds de roulement nécessaire. Le premier est la variabilité des rentrées de fonds de l'entreprise et de celles propres à son secteur d'activité. Ainsi, une entreprise laitière, dont la paie est régulière et stable, n'a pas à prévoir les mêmes variations de revenus qu'une entreprise de grandes cultures, dont les dépenses sont concentrées aux semences et à la récolte, alors que les revenus s'engrangent souvent jusqu'au printemps suivant. Le second facteur est la facilité de conversion des inventaires en espèces sonnantes et trébuchantes, sans pénalité importante. Dans le secteur des grandes cultures, la vente automnale, pour différentes raisons, peut signifier une diminution importante du prix obtenu. Plus ces deux facteurs décrivent bien votre entreprise, plus le fonds de roulement nécessaire risque d'être élevé.

La marge de crédit : respecter la posologie

La marge de crédit, qu'on appelle aussi prêt d'exploitation, est un élément du passif à court terme qui permet de combler les délais entre les sorties et les rentrées de fonds. Afin d'évaluer les besoins de marge de crédit, il faut préparer un budget prévisionnel mensuel réaliste. Ce budget, qui renferme les projections de sorties et de rentrées de fonds pour l'année à venir, doit tenir compte de l'environnement économique, notamment des taux d'intérêt en vigueur, des politiques gouvernementales et du secteur d'activité. Comme bien d'autres choses, on vise généralement une marge de crédit juste assez importante, mais

pas trop. Elle devrait correspondre fidèlement aux besoins de l'entreprise.

Plusieurs raisons peuvent expliquer le fait qu'une marge de crédit soit insuffisante. Ainsi, une entreprise en croissance présente des sorties et des entrées de fonds en croissance, donc un plus grand écart à combler entre les deux. Un changement cultural pour une production plus exigeante en intrants, par exemple de l'orge à la pomme de terre ou des fourrages au maïs, entraîne le même effet. À l'inverse, si le chiffre d'affaires de l'entreprise a sensiblement diminué, il devrait en être de même pour la marge de crédit.

Rétablir la marge avant la crise

La marge de crédit d'entreprise peut aussi être anémique parce qu'elle est *encombrée*. En effet, l'utilisation du prêt d'exploitation à des fins autres que l'exploitation prive de liquidités les activités courantes de l'entreprise. Déficit d'exploitation passés, achat de machinerie, de terres et autres investissements peuvent utiliser indûment une portion de la marge de crédit.

En cas d'*encombrement*, la situation peut être corrigée si l'entreprise a un niveau d'endettement raisonnable. Il est alors possible de refinancer les éléments d'actif achetés ou les déficits, selon un calendrier de remboursement correspondant à la nature de ces éléments. Si l'entreprise est trop endettée pour permettre le refinancement, une solution glo-

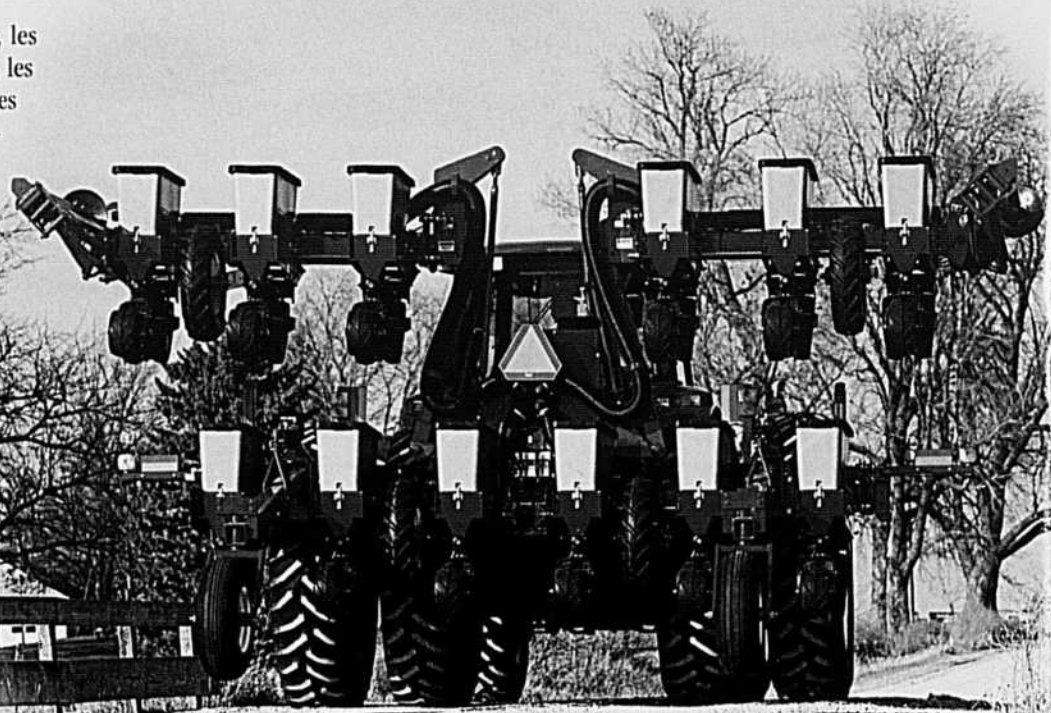
bale devra être recherchée, mais cela peut parfois aller jusqu'à la vente d'éléments d'actif

Surtout le gestionnaire devrait modifier son comportement et n'utiliser sa marge de crédit que pour les activités d'exploitation de son entreprise, et non pour celles d'investissement, car le refinancement ne sera pas toujours possible. Le crédit hypothécaire reste le type de financement le moins cher, alors que la marge de crédit est généralement la plus coûteuse. Il n'est donc pas avantageux d'investir à même la marge de crédit, une pratique qui coûte cher et qui diminue la marge de manœuvre de l'entreprise pour faire face à l'imprévu.

Par ailleurs, l'utilisation de la marge de crédit pour combler les besoins opérationnels de l'entreprise peut faire économiser. Par exemple, payer les fournisseurs au comptant pour bénéficier d'escomptes est fréquemment une pratique profitable qui mérite d'être évaluée. De plus, une entreprise dont la structure financière est équilibrée à court et à long terme, et dont l'endettement est contrôlé, sera perçue comme peu risquée par les prêteurs qui offriront alors de meilleures conditions de prêt.

Vous positionnez ainsi votre entreprise pour saisir les occasions d'affaires qui se présenteront.

*agro-économiste, La Financière agricole du Québec



Relancer la table filière sur les céréales

Rénaud Bourgeois

Le ministère de l'Agriculture du Québec a nommé M. Normand Bolduc comme nouveau représentant ministériel de la filière du secteur des grains. Il remplacera M. Hugues Saint-Pierre qui a occupé cette fonction jusqu'à l'arrêt des rencontres à la suite du retrait des négociants. La table est inactive depuis deux ans.

Depuis sa nomination, M. Bolduc a contacté individuellement les membres de la table pour s'entendre avec eux sur la reprise des activités. Les organismes qui y participaient ont exprimé une volonté de reprendre contact et de discuter des défis que doit relever l'industrie. La prochaine rencontre devrait avoir lieu en avril.

Dans un premier temps, il y a eu accord pour limiter les travaux à deux sujets : le

mieux être de l'industrie et le problème de la fusariose. Il y a eu une entente afin que la table ne soit pas un lieu d'affrontement entre les parties. D'autres instances sont prévues pour arbitrer les conflits et régler les mésententes qui ont trait à la commercialisation.

Rappelons que le mandat de la filière, tel que défini dans le plan stratégique 2001-2004, est de « favoriser la croissance et la compétitivité de l'industrie des grains sur les plans de la production, de la commercialisation et de la transformation, en tenant compte des besoins des marchés intérieurs et extérieurs ».

Le plan stratégique poursuit en décrivant la situation commerciale du marché des grains. Les utilisateurs veulent minimiser le nombre de leurs transactions et recevoir des volumes

bien caractérisés, ce qui n'est pas toujours possible au Québec où plusieurs producteurs vendent eux-mêmes leur production. Dans des régions de production plus importantes du Centre et de l'Ouest américain, les utilisateurs québécois peuvent trouver commode de se garantir des volumes pour faire face à d'éventuels problèmes d'approvisionnement. Les producteurs, de leur côté, connaissent des difficultés à écouler leur production. Il y a donc un besoin pour une meilleure circulation de l'information.

M. Normand Bolduc est actuellement conseiller cadre au bureau du sous-ministre Marcel Leblanc. Auparavant, il a œuvré, depuis 1995, à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec à titre de régisseur puis, les deux dernières années, de conciliateur.



Publicité

S A G E M E N T CONVENTIONNEL

C'est le temps de penser aux mauvaises herbes

Oui, c'est déjà le temps de prendre des décisions en vue de la saison de culture 2004. Une planification soignée peut contribuer à assurer que tout aille comme sur des roulettes pour votre exploitation. Qu'il s'agisse d'acheter des semences et d'autres éléments de production, d'ensemencer le champ ou d'appliquer les herbicides, il y a certaines mesures que vous pouvez prendre pour faire du temps votre allié et non votre ennemi. Les systèmes traditionnels de lutte contre les mauvaises herbes peuvent vous aider à sélectionner les herbicides qui vous permettront de « maintenir un rythme de croisière » pendant toute la saison.

En choisissant les herbicides appropriés pour votre exploitation, vous protégerez vos cultures contre les mauvaises herbes et accroîtrez votre bénéfice global. Les systèmes traditionnels vous offrent de nombreuses options pour prévenir la prolifération des souches de mauvaises herbes résistantes, la résistance aux herbicides, les rendements à la baisse et la nécessité d'accroître les taux d'application. Chacun de ces facteurs vous oblige souvent à passer plus de temps au champs et nuit ainsi à votre marge bénéficiaire. En réalité, si vous utilisez le bon assortiment de produits, vous couvrirez tous les angles et économiserez au bout du compte.

Les systèmes traditionnels peuvent permettre aussi d'éliminer les mauvaises herbes tout au long de la saison, ce qui signifie que vous

n'avez pas à répéter le traitement plusieurs fois pour détruire les mauvaises herbes qui apparaissent plus tard dans la saison. Certaines combinaisons de produits peuvent être appliquées en pré- ou en postlevée et continuent à agir des semaines après le traitement. Grâce à cette activité résiduelle, vous pouvez vous consacrer à d'autres tâches et épargnez du temps et de l'argent.

Une autre façon de prendre de l'avance est d'ensemencer les champs dès le début de la saison sans crainte d'être retardé par l'application des herbicides. En choisissant les herbicides de postlevée traditionnels, vous aurez plus de temps pour vous concentrer sur l'ensemencement avant d'entreprendre votre programme de lutte contre les mauvaises herbes. Avec les produits de postlevée qui peuvent être appliqués dès le stade de la 2^e feuille du maïs et jusqu'au stade de développement complet de la 8^e feuille et les options à application unique, vous n'êtes pas obligé de sacrifier une grande partie de votre temps pour obtenir d'excellents résultats. Sélectionnez vous-même votre assortiment d'herbicides de postlevée afin de vous assurer d'être prêt pour la saison qui s'en vient.

Cette saison, ayez une longueur d'avance avec les systèmes traditionnels d'élimination des mauvaises herbes. Rappelez-vous, l'oiseau matinal attrape le ver!

COLLOQUE MAÏS - SOYA

Thierry Larivière

Vous pouvez dorénavant épater vos voisins et prédire avec une très grande assurance la date de maturité du maïs de vos champs. Il suffit en effet de mesurer le niveau d'humidité du grain à trois reprises pour établir vos pronostics.

Les derniers résultats de recherche au Québec indiquent que le maïs atteint sa pleine maturité physiologique à 35 % d'humidité. Quand ce taux d'humidité baisse en fin de saison, il ne s'agit plus que d'une phase de séchage et non de maturation.

Comme la teneur en eau du grain est relativement linéaire pendant la saison, il est possible de prédire à quel moment un hybride devrait atteindre le taux voulu d'humidité. Avec trois observations de la teneur en eau à 15 jours d'intervalle durant la phase de maturation, on peut donc extrapoler la date à laquelle le maïs atteindra 35 % d'humidité. Ce moment survient habituellement dans les

deux dernières semaines de septembre.

« C'est la méthode qui tient le mieux la route », a soutenu Gilles Tremblay, chercheur au Centre de recherche sur les grains

(CÉROM), devant le Colloque maïs-soya à Drummondville le 3 février dernier. Il faut savoir que la cote UTM (unités thermiques) que donnent les vendeurs de semences n'est pas toujours fiable à 100 %, l'humidité permet donc de raffiner l'analyse. L'apparition du point noir sur le grain est aussi un signe important, mais certaines variétés ne développent pas cet indice visuel.

Connaître le point précis de la maturité du maïs peut avoir son importance particulièrement lors des années difficiles comme en l'an 2000.

Pour les producteurs qui possèdent de grandes superficies et de bons séchoirs, cette information permet également de prévoir et d'étaler la récolte sur une plus longue période.

« Ça prend un petit peu plus d'équipement et de main-d'œuvre », souligne Gilles Tremblay, qui souligne aussi que les années de sécheresse pourraient évidemment influencer le taux d'humidité. Les tests du CÉROM ont été réalisés au cours des trois dernières années dans des zones de croissance variant de 2300 à 2900 UTM pour un total de 1242 cas évalués.



Photo : Michel Beaunoyer


Le moment précis où le maïs atteint sa maturité physiologique correspond au moment où le grain sèche à 35 % d'humidité.

**MAÎTRE
DES CHAMPS**
... des champs plus rentables.*

Épargnez jusqu'à 6,50 \$/acre grâce
au programme Maître des Champs*!

BASF

PERFORMANCE REDOUTABLE, PRIX IMBATTABLE.

**LE PRIX QUI RÉPOND À VOS ATTENTES. LA PERFORMANCE
QUI RÉPOND À VOS BESOINS.** Vous souhaitez tirer le maximum de votre programme de désherbage? PROWL® maîtrise les graminées et feuilles larges coriaces pendant toute la saison avec un seul passage. Les mélanges en réservoir PROWL + MARKSMAN® et PROWL + atrazine vous offrent toute la souplesse dont vous avez besoin et vous en donnent plus pour chaque dollar investi. Une efficacité redoutable à prix imbattable. Pour plus d'informations sur PROWL, appelez  **BASF AgSolutions**® au 1-877-371-BASF (2273) ou visitez notre site web au www.agsolutions.ca

PENSEZ PRIX. PENSEZ PERFORMANCE. PENSEZ PROWL.



AgSolutions, MARKSMAN, PROWL et MAÎTRE DES CHAMPS sont des marques déposées de BASF Corporation. *des champs plus rentables* est une marque déposée de BASF AG, toutes ces marques sont utilisées sous licence par BASF Canada Inc. Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce ou des marques déposées de leur titulaire respectif. Copyright © 2003 BASF Corporation. *Certaines conditions s'appliquent.

COLLOQUE MAÏS - SOYA

Quelle sera
la place du soya?

Thierry Larivière

a rouille asiatique du soya, la vache folle, la crise de l'influenza aviaire en Asie et la prochaine récolte en Amérique du Sud sont tous des facteurs qui pourraient influencer le prix du soya et donc les choix d'ensemencement des producteurs pour la saison 2004.

La rouille asiatique du soya (Asian soybean rust) n'est pas encore au Québec ni même aux États-Unis, malgré les craintes de plusieurs. Cette maladie dévastatrice, que certains comparent à l'équivalent de la fièvre aphteuse pour les plantes, a cependant fait son apparition au Brésil et depuis peu en Argentine. « Les États-Unis envisagent de mettre le soya du Brésil en quarantaine », a soutenu Jim Wiesemeyer, vice-président agriculture et politiques commerciales de Sparks Companies à Washington, lors du colloque maïs-soya organisé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ). Le soya de l'Argentine pourrait être touché également et des tests seraient peut-être nécessaires avant l'importation. Les usines d'extraction d'huile tiennent cependant à leurs sources d'approvisionnement et vont probablement s'opposer à cette politique.

Toujours selon M. Wiesemeyer, qui est





Photo : Thierry Larivière

Jim Wiesemeyer, vice-président agriculture et politiques commerciales de Sparks Companies à Washington et observateur du commerce agricole depuis 30 ans.

également journaliste agricole dans la capitale américaine depuis plus de 30 ans, l'influenza aviaire en Asie pourrait, à moyen terme, aider la cause du maïs aux États-Unis en conséquence de l'exportation massive de

poulets qui pourrait devenir nécessaire. Or, 60 % des rations de volailles est composé de maïs. Par effet de ricochet, le soya pourrait aussi en profiter.

Le prix du bœuf aux États-Unis a baissé de 22 % à la découverte d'un cas d'ESB dans le pays. La chute de prix est cependant déjà comblée à 50 % et il faut tenir compte du fait que le prix avant la crise était à un sommet inégalé qui s'explique par la fermeture des frontières au bœuf canadien. Bref, pas trop de baisse prévue de consommation du côté du bœuf surtout avec les nouvelles règles qui tendent à favoriser le végétal au détriment de l'animal pour l'apport d'énergie et de protéines aux animaux d'élevage.

L'analyste américain est très optimiste pour l'avenir au niveau des prix des céréales et du soya. Les producteurs américains pourraient donc être tentés de produire davantage de soya d'autant plus que la fertilisation azotée du maïs risque de suivre la hausse du gaz naturel.

La demande en Asie, et notamment en Chine, est forte et serait là pour durer. Notons sur ce point que le Japon importe pas moins de 1,1 million de tonnes de soya pour la consommation humaine notamment sous la forme de tofu. Selon les chiffres de Prograin, le Québec occuperait approximativement 10 % de ce marché avec près de 110 000 tonnes par année. La traçabilité et l'absence d'OGM sont cependant des facteurs déterminants pour conserver ce marché.

La reprise aux États-Unis est aussi jugée durable. Bonne nouvelle pour les agriculteurs canadiens,

M. Wisemeyer prévoit une hausse des taux d'intérêts américains en juin ou en juillet, soit avant le début officiel de la campagne présidentielle. La monnaie de nos voisins reprendrait donc de la vigueur par rapport au huard. Cette prédiction pourrait toutefois être enrayerée par l'élection d'un président démocrate, traditionnellement plus protectionniste, soutenu par un vote rural important.

*L'analyste américain
est très optimiste
pour l'avenir au niveau
des prix des céréales
et du soya*

HERSE À FINIR
(à pointes rigides inclinées)
s'attache à votre vibro ou cultivateur

(directement du fabricant)

L'outil idéal pour briser les mottes de terre, niveler et préparer le lit de semence.

Remplace avantageusement la herse à rouleaux et nécessite moins d'entretien, surtout en terrain rocheux.

Éprouvée en grande culture depuis 6 ans, nous fabriquons la largeur de herse selon vos besoins adaptée à votre cultivateur ou vibro.

Ex.: 18 pi. - 5 rangées - 1 980 \$

Les Produits R F C inc.
600 Moëller, Granby, (parc Industriel) J2G 8E2
(jour) (450) 372-6459 (soir) 372-8664

On récolte ce que l'on sème

Du choix méticuleux des semences jusqu'à l'emballage, chez Aliments Carrière, nous suivons avec rigueur l'ensemble du processus de transformation des légumes. En tant que plus important transformateur de légumes en conserves et surgelés au Canada, notre savoir-faire permet d'offrir des produits qui répondent aux plus hautes exigences de nos clients.

Aliments Carrière inc. • www.carrierefoods.com

COLLOQUE MAÏS - SOYA

Thierry Larivière

Les chercheurs estiment que les surfaces infestées par la chrysomèle pourraient augmenter de 2,6 % par année. L'insecte a été identifié dans toutes les principales régions productrices de maïs de la province, de la Montérégie jusqu'à Québec, des deux côtés du fleuve.

e sont la chrysomèle du Nord (de couleur verte) et la chrysomèle de l'Ouest (jaune avec taches ou

bandes noires) qui sont surtout présentes au Québec.

Bien que la première soit présente depuis 1975, la seconde n'est arrivée des États-Unis sous nos latitudes que depuis l'an 2000 et atteint maintenant la région de Québec. Or, la chrysomèle de l'Ouest pond trois fois plus d'œufs que sa consœur.

« La chrysomèle des racines est un ravageur sournois, redoutable et invisible parce que les dommages les plus importants sont souterrains et causés par les larves aux racines », a mis en garde François Meloche, chercheur en lutte intégrée d'Agriculture Canada et spécialiste des insectes. Ce dernier évalue les pertes de rendement lors d'une infestation de 9 % à

28 % sans tenir compte des problèmes de verse à la récolte.

Les adultes font leur apparition du début jusqu'à la troisième semaine de juillet. Il faut alors les compter pour déterminer s'il faut agir ou non. Il faut scruter deux plants par site sur 27 endroits dans le champ. Les seuils à surveiller sont une moyenne de deux chrysomèles du Nord ou une de l'Ouest. Un piège collant à 1,25 mètre au sol peut également être utilisé.

Le seuil d'impact économique est de cinq à six adultes par piège en moyenne sur 12 installations.

La meilleure arme naturelle contre les chrysomèles est d'effectuer des rotations en cas d'infestation. Les semences enrobées d'un pesticide (Poncho) peuvent également être utilisées, mais on ne connaît pas son ef-

ficacité au Québec. « Je ne sais pas si c'est justifié au Québec », a d'ailleurs déclaré Michèle Roy, entomologiste pour le ministère de l'Agriculture et responsable du Réseau d'avertissement phytosanitaire (RAP).

Il existe aussi du maïs modifié génétiquement pour résister à la chrysomèle. Notons l'arrivée d'une nouvelle technologie, le Yield Gard Plus qui protège à la fois contre la pyrale et la chrysomèle. Dans ce cas, le refuge conseillé est de 20 % de conventionnel ou encore 20 % de maïs Bt résistant à la pyrale seulement et un autre 20 % de maïs résistant à la chrysomèle seulement. Comme il s'agit d'une nouvelle homologation, il n'y a pas de données de rendement pour le Québec.

Dans tous les cas de maïs Bt, il faut se méfier de l'apparition d'insectes résistants et respecter les bandes refuges qui doivent toujours se trouver à moins de 400 mètres de l'OGM. La Coalition canadienne contre les ravageurs du maïs a d'ailleurs effectué un sondage au Québec, en Ontario et au Manitoba auprès des producteurs sur ces questions. Près de 80 % des producteurs du Québec respectent les directives en ce qui concerne les refuges, mais il s'agit d'une diminution par rapport aux années antérieures. Les producteurs des deux autres provinces se disent également plus respectueux des règles. Il faut savoir qu'en cas de découverte d'un insecte résistant, le maïs Bt pourrait être interdit sur 17 000 hectares.



Ici la chrysomèle du rosier, d'apparence similaire à la chrysomèle du Nord.



Des hybrides de maïs à ensiler
au rendement maximal

Fiabilité

Il faut des hybrides de maïs à ensiler particuliers pour maximiser la valeur nutritive et le tonnage. C'est le genre de rendement fiable auquel vous pouvez vous attendre en terre d'Hyland. Nos hybrides à ensiler sont préparés de façon unique dans le but de répondre aux besoins énergétiques de votre bétail afin d'en maximiser la production laitière et le gain de poids. Les hybrides à ensiler Hyland offre une excellente palatabilité et une digestibilité de toute la plante afin de maximiser la production. Et notre service est sans égal. Nous sommes une entreprise familiale et nous traitons chacun de nos clients comme un membre de la famille.

Consultez votre détaillant Hyland ou visitez le site www.semenceshyland.com



Farnham (450) 293-6472 • Saint-Anselme (418) 885-9892
Saint-Isidore-de-Laprairie (450) 454-7578 • Saint-Thomas-de-Joliette (450) 759-4700
Saint-Hyacinthe (450) 799-3225 • Upton (450) 549-4888



(800) 263-3225
www.semenceshyland.com

Constatez la différence d'une terre selon Hyland.



[m a r c h é s]

Mise en marché

Amina Baba - Kheili*

Maïs : Au 31 décembre, les livraisons des producteurs représentaient 31 % de l'ensemble des livraisons annuelles prévues. À la même période l'année précédente, les rythmes de livraison étaient plus élevés et représentaient 33 % par rapport à l'année commerciale en cours. En 2002-2003, les producteurs ont commercialisé 70 % de la production estimée à 3 075 000 tonnes. Au cours de la même année, le rythme des livraisons se compare à celui des années antérieures. En effet, 55 % des quantités commercialisées ont été réalisées au cours du premier semestre. Actuellement, le prix de 135 \$/t ou 0,72 \$/boisseau + mars reflète une situation de surplus, qui ne se situe même pas au point d'exportation qui est de 144 \$/t ou 0,95 \$/boisseau + mars à Toledo, notre point de référence.

Orge : La récolte 2003 s'est caractérisée par une qualité moindre en raison de la présence de la fusariose entre autres. En quantité,

la différence est également marquée, c'est-à-dire 17 % de moins par rapport à l'année précédente. Elle s'explique essentiellement par le recul des superficies récoltées. Entre les mois d'août et décembre, les producteurs ont livré plus de 59 % des quantités commercialisées, le rythme est pratiquement comparable à celui de l'année dernière.

Avoine : La production d'avoine en 2003-2004 est légèrement plus élevée que celle de l'an dernier. Ainsi, les quantités commercialisées prévues ont été revues à la hausse de 6 000 tonnes. Le rythme pour la présente année commerciale accuse un retard de plus 10 % par rapport à l'année dernière.

Blé : Suite à une augmentation des superficies en blé panifiable, la production en 2003-2004 a enregistré une hausse de 34 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, il est à prévoir une part importante (68 %) qui serait destinée à l'industrie animale sous forme

de blé fourrager. Cet état de fait trouve sa raison dans la qualité du blé qui s'est amoindrie par rapport à l'année dernière. Quant au rythme de livraison du blé fourrager, il accuse un retard de 12 % comparativement à l'année précédente en raison des conditions pluvieuses qui sont survenues durant la phase terminale de croissance.

Soya : Les conditions climatiques défavorables lors de la période de floraison aux États-Unis, accompagnées d'une demande agressive de la part de la Chine, ont fait connaître des niveaux substantiels aux prix à la bourse de Chicago. Les prix attractifs ont eu pour effet d'augmenter le rythme des livraisons. Plus de 80 % des quantités commercialisées ont déjà été livrées au 31 décembre alors qu'au cours de l'année précédente la part livrée ne totalisait que 60 % à la même période.

*Analyste de marché, FPCCQ

PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA MISE EN MARCHÉ EN 2003-2004

	Avoine ¹	Blé fourrager ¹	Blé panifiable	Canola ¹	Maïs	Orge ¹	Soya ¹
Mise en marché jusqu'à la fin de décembre (milliers de tonnes)							
2003-04	50	41	22	7	749	83	250
2002-03	63	49	18	6	673	115	168
2001-02	59	40	18	4	756	127	162
Total commercialisé durant l'année (milliers de tonnes)							
2003-04 ¹	126	80	28	17	2 400	140	300
2002-03	124	78	22	8	2 023	225	266
2001-02	101	58	22	6	2 115	215	296
% commercialisé jusqu'au 31 décembre							
2003-04 ¹	40 %	51 %	79 %	41 %	31 %	59 %	83 %
2002-03	51 %	63 %	82 %	75 %	33 %	51 %	63 %
2001-02	58 %	69 %	82 %	67 %	36 %	59 %	55 %

Commercialisation : avoine, blé et orge : 1^{er} août au 31 juillet — Canola et soya : 1^{er} septembre au 31 août — Maïs : 1^{er} octobre au 30 septembre

¹Semences incluses — ¹Prévisions

Source : FPCCQ

syngenta

Il y a d'autres glyphosates pour le soja Roundup Ready®

(Mais un seul qui vous
offre une performance
supérieure.)

Touchdown iQ^{MC} entraîne plus de glyphosate dans les racines des mauvaises herbes que tout autre glyphosate approuvé pour usage dans le soja Roundup Ready.

Quand c'est possible, il est bon d'avoir le choix. Saviez-vous que Touchdown iQ constitue une solution de rechange vraiment supérieure dans le soja Roundup Ready? Il vous assure d'une sécurité complète pour votre culture, appuyée par le Programme d'assurance Touchdown iQ 2004. Grâce à son système de distribution avant-gardiste, Touchdown iQ constitue bien plus qu'une simple option supplémentaire pour le soja Roundup Ready. Seule sa formulation ionique exclusive peut disperser les obstacles naturels invisibles sur les feuilles des mauvaises herbes, vous assurant :

- le dépôt de plus de glyphosate sur la feuille
- une absorption plus complète et plus rapide
- une excellente translocation vers les racines et les points de croissance

Touchdown iQ – le glyphosate qui offre une performance supérieure dans le soja Roundup Ready. Pour de plus amples détails au sujet de Touchdown iQ ou du Programme d'assurance Touchdown iQ 2004, consultez notre Centre de service à la clientèle au 1 800 665-9250 ou visitez le www.syngenta.ca



La réalité exige un glyphosate supérieur.

* La TECHNOLOGIE TOUCHDOWN iQ et le logo sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta. * Le logo Syngenta est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta. * Roundup Ready est une marque déposée de Monsanto Technology LLC. Monsanto Canada Inc., utilisateur autorisé. Toujours lire l'étiquette et s'y conformer.



[a l i m e n t a t i o n a n i m a l e]

Comment passer au végétarisme!

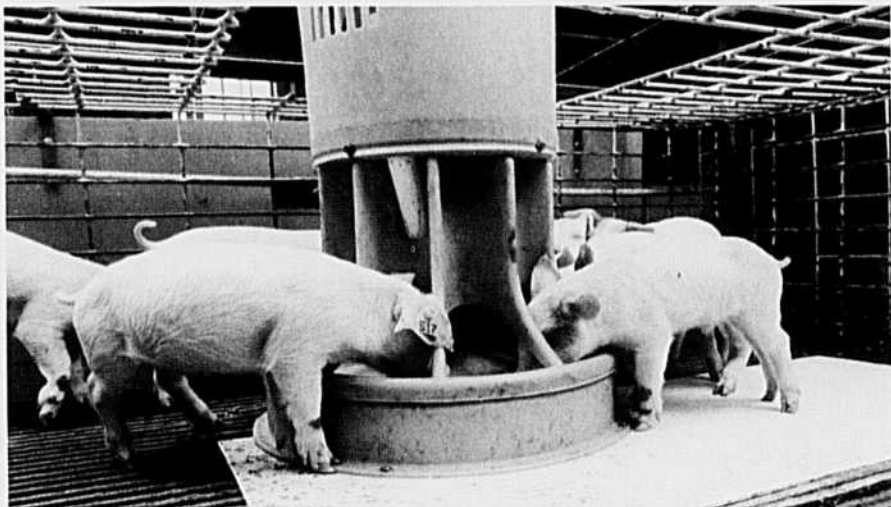
Julie Mercier

Les récents épisodes de vache folle viennent de remettre sur la sellette l'utilisation des farines de viande dans l'alimentation des animaux de ferme. Pendant ce temps, les viandes « 100 % végétal » gagnent en popularité, comme le fameux poulet *Prime* de Maple Leaf. Même la chaîne Saint-Hubert, s'est convertie au poulet végétarien.

« Pourtant, du point de vue nutritionnel, les farines de viande sont des ingrédients vraiment intéressants », explique Karine Valiquette, nutritionniste chez Agri-Marché. Ses avantages sont nombreux : taux de protéines élevé (53-54 %), profil équilibré en acides aminés, niveau d'énergie intéressant et forte teneur en minéraux (particulièrement en calcium et en phosphore). Sans oublier, la très grande digestibilité de tous ces nutriments. « Par contre, les farines de viande ne sont jamais incorporées aux rations en très grande quantité, principalement à cause de la variabilité de leur composition. Le taux d'incorporation varie entre 5 et 10 % », spécifie M^{me} Valiquette.

Du changement au menu

Le tourteau de soya est la première alternative végétale aux farines de viande, suivi par le tourteau de canola. L'usage de la fève de soya micronisée gagne aussi du terrain. Le fin gluten de maïs peut également être considéré, mais son prix exorbitant (entre 500 et 600 \$/tonne) et son contenu en acides aminés mal équilibré limitent son utilisation. Il existe également des ingrédients moins traditionnels comme la graine de lin ou celle de canola. Malheureusement, cette dernière est difficile à manipuler à cause de sa petite taille et de son fort contenu en huile. Très



populaire en Europe, le pois est une avenue intéressante, mais il est encore peu connu au Québec.

Des pour et des contre

« Une chose est sûre : les farines de viande sont difficiles à remplacer par un seul produit », souligne Emmanuelle Lewis, de chez Agri-Marché. En effet, les produits végétaux sont moins concentrés en protéines et en minéraux et leur digestibilité est inférieure à celle des farines de viande. Toutefois, en combinant quelques ingrédients, les nutritionnistes parviennent facilement à balancer les rations. Ils rajoutent généralement un supplément minéral, des acides aminés de synthèse et des enzymes. Contrairement aux farines de viande, le risque de contamination aux salmonelles est inexistant pour les ingrédients végétaux. Néanmoins, la présence de mycotoxines doit être surveillée de près. Côté appétence, pas

de contrainte particulière sauf avec le canola, dont l'usage est limité pour l'espèce porcine.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on utilise des sources protéiques autres que les farines de viande, car il y a des années où ces farines n'étaient pas économiques », affirme un nutritionniste rattaché à l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière AQINAC). Une situation qui s'explique par la formulation à moindre coût. Cependant, avec la conjoncture actuelle, « le prix de la farine de viande a chuté de façon assez marquée. On en trouve maintenant à 200 \$/tonne », indique Karine Valiquette. À l'opposé, le tourteau de soya se détaille entre 300 et 400 \$/tonne. Quant au tourteau de canola, son prix voisine les 300 \$/tonne. Malgré tout, le choix d'une alimentation 100 % végétale est plus qu'une question économique et nutritionnelle. Elle revêt maintenant un aspect éthique aux yeux de bien des consommateurs.

LA PLUS PUISSANTE MACHINE AGRICOLE

Les centres financiers aux entreprises Desjardins :
une équipe d'experts solidement implantée dans le milieu.
Le plus grand nombre de directeurs de comptes spécialisés
en agriculture. Des solutions fermes pour vous épauler
dans tous vos projets d'affaires.



Conjuguer avoirs et êtres

www.desjardins.com

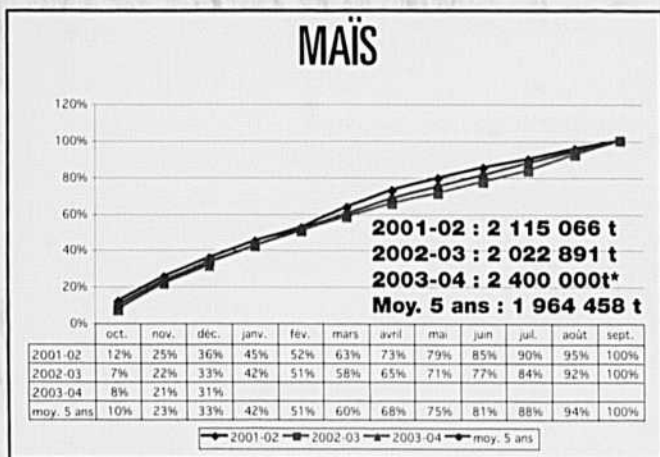
STATISTIQUES

LES GRAINS DU QUÉBEC

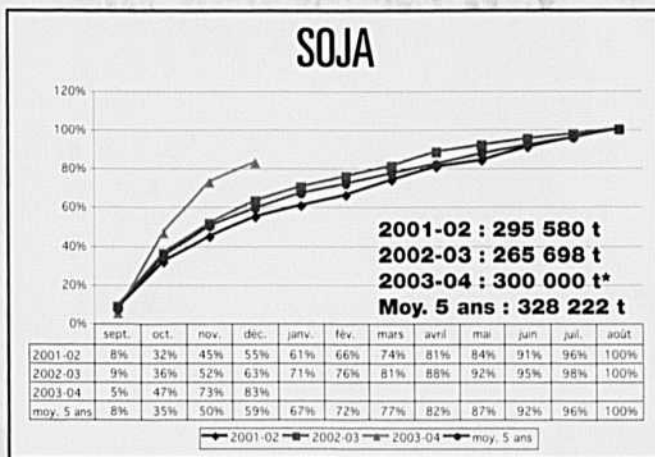


Livraisons des producteurs (en % cumulatif)

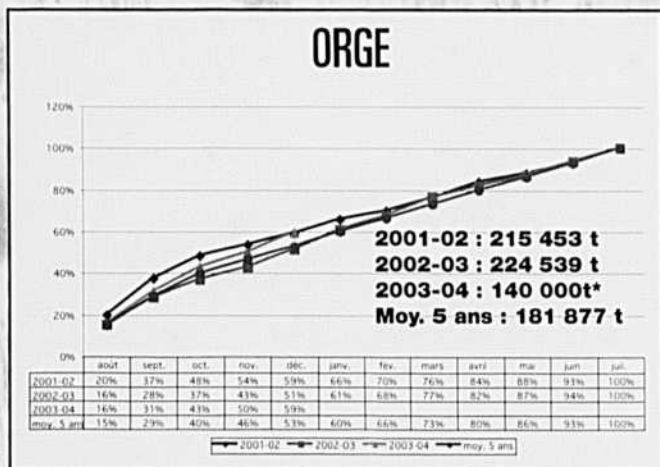
MAÏS



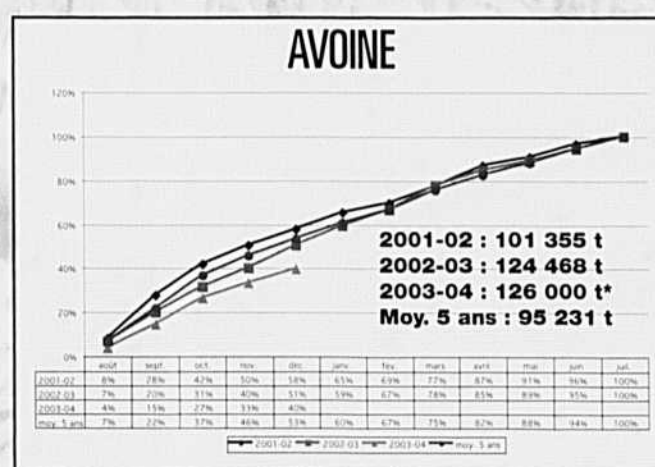
SOJA



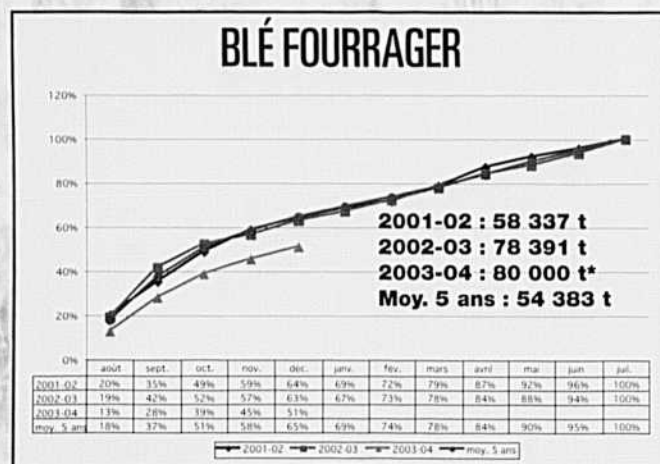
ORGE



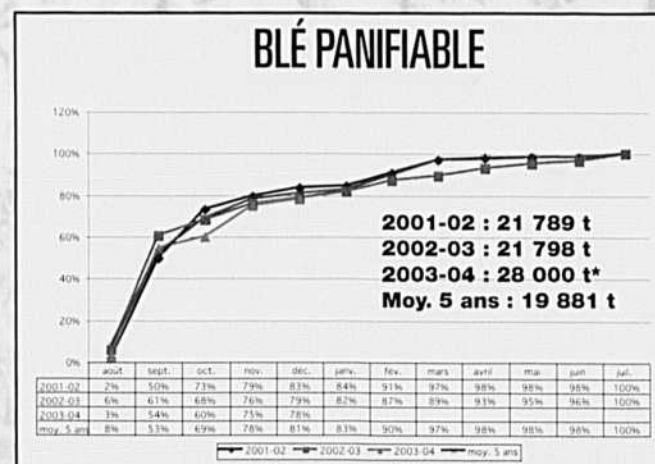
AVOINE



BLÉ FOURRAGER



BLÉ PANIFIABLE





[Ét u d e]

Une autre politique agricole

Victor Larivière

Avec la mondialisation des marchés, les agriculteurs se sentent démunis face aux grandes entreprises qui ont une influence majeure sur les prix et aussi face aux états qui ont les moyens de subventionner davantage leur agriculture, comme chez nos voisins du sud et en Europe de l'Ouest. C'est pour retrouver une certaine marge de manoeuvre que le dernier congrès général de l'UPA proposait de faire la promotion de la gestion de l'offre et de créer des alliances avec les agriculteurs d'autres pays.

Le congrès proposait donc de s'inspirer de l'étude faisant l'apologie de la gestion de l'offre et déposée à Cancun en septembre

dernier par le Centre d'analyse des politiques agricoles de l'Université du Tennessee. Cette étude affirme qu'il faut repenser les politiques agricoles américaines pour sécuriser les agriculteurs du monde entier.

Plusieurs des conclusions de l'étude méritent d'être soulignées

Les faibles prix aux producteurs profitent avant tout aux multinationales de l'agroalimentaire, aux éleveurs intégrateurs et aux importateurs.

Les États-Unis exportent la pauvreté parce qu'ils ne supportent pas suffisamment l'offre.

La libéralisation du commerce, par elle-même, n'est pas la solution.

Une politique agricole favorable aux producteurs est possible.

Un changement de la politique agricole américaine n'est pas suffisant. Une coopération internationale est nécessaire.

Une politique pour les agriculteurs

Pour en arriver à une politique qui soit avantageuse pour les fermiers, les chercheurs proposent d'éliminer les subventions gouvernementales, de gérer l'offre et de mettre en place un programme de jachère des

C'EST BIEN PLUS QUE SEULEMENT DES PULVÉRISSEURS,

c'est aussi des cultivateurs avec...

FIELD COMMANDER HFC

Disponible en largeur de 11'6" à 45'6" avec châssis d'une profondeur de 130 pouces avec 5 barres

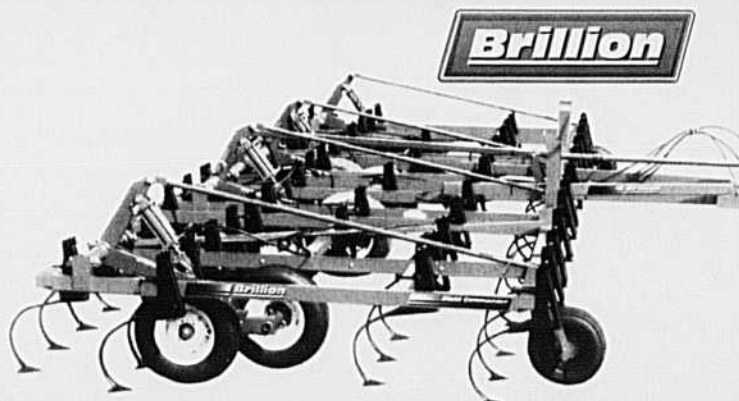
Dents en "C"

- Dents en "C"
- Pied étroit
- Support en fonte malléable
- Dégagement de 26 pouces
- Garantie limitée de 4 ans



Dents en "S"

- Dents en "S" deux pièces
- Pied étroit
- Plus résistantes que les dents en "S" conventionnelles
- Garantie de 3 ans



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Machines agricoles
PIÈCES COMPATIBLES

Pour plus d'informations: (819) 378-8551
Fax: (819) 378-6912 www.machinerie.com

terres pour éviter la surproduction. Finalement, ils préconisent d'établir un mécanisme de support des prix agricoles (semblable à ce qui existe chez nous avec l'assurance stabilisation des revenus). Les prévisions des experts démontrent que, sur la période de 2003 à 2011 et avec une telle politique, les prix du maïs seraient légèrement supérieurs et plus stables qu'avec les subventions actuelles. Au bout du compte, le revenu net par ferme serait plus élevé et moins en dents de scie.

D'ici 2020, l'élimination des subventions américaines à l'agriculture aurait aussi un impact positif de 3 % sur les prix mondiaux du maïs et de 1 % sur les prix du blé.

Les auteurs de l'étude accusent la politique agricole américaine, basée sur des subventions qui profitent surtout aux grandes entreprises, de causer une crise économique majeure. D'abord le prix des produits agricoles est en chute libre aux États-Unis même et cela a un effet direct sur les bas prix des céréales partout ailleurs dans le monde. Les États-Unis sont accusés de vendre à prix de dumping. Finalement les pays du sud ne peuvent absolument pas neutraliser les impacts des bas prix américains, concluent les experts de l'Université du Tennessee.



Abonnez-vous!



La Terre de chez nous
a/s : Abonnements

555, boulevard Roland-Thérien

Longueuil (Québec) J4H 3Y9

(450) 679-8483 poste 7274

www.laterre.ca

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

Depuis 1929, *La Terre de chez nous* est le pilier de l'information agricole au Québec. Chaque semaine, plus de 100 000 lecteurs la consultent.

Avec votre abonnement, vous recevrez aussi les publications suivantes :

*Bovins du Québec • Forêts de chez nous • La Bio-Terre
Grandes Cultures • L'Utili-Terre • Agri-Portrait*

Je m'abonne

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : (____) _____

Abonnez-moi à *La Terre de chez nous* pour :

Québec 1 an: 46,01\$ 2 ans: 74,77\$ 3 ans: 97,77\$ (Taxes incluses)

Chèque

Cartes de crédit (Visa/Master Card)

Ci-joint la somme de : _____ \$ No. : _____

Exp. : ____/____/____

TPS : R 1218 5132 3

TVQ : 1006 1126 05

Prix en vigueur au Québec jusqu'au 31 juillet 2004

Extérieur au Québec : contactez-nous.

Signature _____



Pas de mauvaises herbes. Pas de soucis.

Innocuité supérieure à l'égard de la culture et aucune restriction dans le choix des hybrides de maïs • Facile à utiliser grâce à son emballage prémesurée • Pluie non requise pour l'activation • Large spectre d'action combiné à l'élimination résiduelle des mauvaises herbes à feuilles larges

**DES QUESTIONS? ADRESSEZ-VOUS À VOTRE DÉTAILLANT,
COMPOSEZ LE 1 800 667-3925 OU VISITEZ WWW.DUPONT.CA/AG**



Les miracles de la science^{mc}

®/md/mc Marque déposée/de commerce de E.I. du Pont de Nemours and Company, utilisée sous licence. Membre de CropLife Canada.
Comme avec tout produit phytosanitaires, suivre attentivement les instructions de l'étiquette. Toujours consulter l'étiquette pour obtenir tous les détails.



Soya

Elite

Plus payant que jamais!

KG 41

récolte 2004

surprime* 35 \$/tm

IP

Identité préservée



La force
d'un réseau

Contactez votre coopérative pour de plus amples informations.

* Certaines conditions s'appliquent.

MC : Elite marque de commerce propriété de la Coopérative fédérée de Québec